Fre. 4 33361.1.c
Cen
Fre
26061

La Cour Plénière,

Héroï-Tragi-Comédie,

EN TROIS ACTES ET EN PROSE;

Jouée le 14 Juillet 1788

Par une Société d'Amateurs, dans un Château aux environs de Versailles.

Par M. l'Abbé DE VERMOND, Lecteur de la Reine.

. . . . . La chétive pécore
S'enfla si bien, qu'elle creva.
LA FONTAINE.

A BAVILLE,

ET se trouve à PARIS

Chez la Veuve LIBERTÉ, à l'Enseigne de la Révolution.

1788.

THE NEWBERRY LIBRARY

A FAVILLE.

1788.

AVIS

DES ÉDITEURS.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne l'avait pas d'abord deſtiné pour l'impreſſion.

Enchanté d'avoir réuſſi à mettre ſur le grand théâtre de l'adminiſtration miniſtérielle des perſonnages dont il connaiſſait parfaitement les mœurs, le langage & le caractère, il s'eſt amuſé à faire répéter ſur un petit théâtre d'appartement, & pour le plaiſir de quelques perſonnes de diſtinction, la préparation des ſcènes qu'ils exécutent devant le public (*).

Son amour-propre a joui d'un nouveau triomphe.

(*) Cette Pièce a été réellement jouée dans un château voiſin de Verſailles. Pluſieurs perſonnes de la première qualité ont aſſiſté à la repréſentation. Le jeu de la ſcène a été ſi vrai, & l'illuſion ſi complète, qu'on a vu, à différentes repriſes, les ſpectateurs, oubliant qu'ils aſſiſtaient à une Comédie, &, par un *quiproquo* qui fait l'éloge de l'Ouvrage, ſiffler les Acteurs qui repréſentaient Meſſeigneurs de Sens & de Lamoignon, en croyant ſiffler les originaux; puis ſe réveiller comme d'un ſonge, ſe regarder, rire de leur mépriſe, & faire retentir la ſalle d'applaudiſſemens..... Quel triomphe pour un Auteur!

Ses talens littéraires n'ont pas eu de moindres succès que ses talens politiques.

Le hazard nous ayant procuré la connaissance de ce petit chef-d'œuvre dramatique, nous avons tant fait, par nos éloges, par la perspective de gloire que nous avons présentée au merveilleux Abbé, qu'il n'a pu résister à nos instances, & que nous en avons obtenu la permission de livrer au grand jour cette précieuse production, & même de la livrer sous son nom.

Comme ce n'a pas été sans peine que nous avons déterminé le modeste Auteur à nous confier sa Pièce, le tems s'est écoulé, & quelques-uns des évènemens dont il y est fait mention, se sont éloignés. *Il est vrai aussi que la catastrophe s'est* approchée, *& qu'à la rigueur il y a, à tout prendre, une sorte de* compensation : *mais toujours le Lecteur se tiendra pour averti, afin qu'il n'aille pas nous faire quelques misérables chicanes qui, maintenant, n'auront point d'excuses.*

Dans le présent que nous fesons à nos contemporains, nous n'avons d'autre but que celui de plaire & de les instruire; & nous sommes tellement persuadés que nous l'avons rempli, que nous comptons sur la reconnaissance universelle.

Les Acteurs même qui occupent la scène ne nous sauront pas mauvais gré de la publication

de ce Drame : ils conviendront tous que ce qu'on appelle la partie des mœurs, eſt ſupérieurement traité, que le dialogue eſt d'une vérité rare ; car l'étonnant Ecrivain nous a aſſuré que ce n'était pas ſeulement ce que doivent dire, mais ce que diſaient (*) *en effet ſes héros, qu'il leur mettait dans la bouche. Au fond, un portrait reſſemblant a ſon mérite ; & il eſt toujours agréable, quand on nous fait penſer, parler, agir, qu'on nous faſſe penſer, parler, agir, comme nous penſons, parlons & agiſſons réellement.*

(*) Ce que nous avançons ici nous diſpenſe de prévenir le Lecteur ſur quelques tournures de phraſe, & certaines expreſſions où l'on méconnaîtrait le ſtyle du délicieux Abbé, telles que *puant* Janſéniſte, *travailler* le Clergé, la *Robinaille*, *&c. &c.* C'eſt ainſi que Molière, pour mieux faire reconnaître le perſonnage qu'il *jouait* dans le Tartuffe, empruntait juſqu'à ſon langage : c'eſt ainſi que l'adroit Abbé, à l'imitation de Molière, a ſu ſe procurer, par le moyen d'un Valet-de-chambre du Garde des Sceaux, l'auguſte ſimarre dont s'eſt affublé l'Acteur qui a *joué* le perſonnage du grand Lamoignon.

PERSONNAGES.

L'ARCHEVÊQUE DE SENS, principal Miniſtre.
M. DE LAMOIGNON, Garde des Sceaux.
M. DE MAUPEOU, Chancelier.
Madame DE LAMOIGNON.
LA MARQUISE DE BRIENNE.
LE BARON DE BRETEUIL, Miniſtre.
LE COMTE DE MONTMORIN, Miniſtre.
Le Chevalier DE GUER, Député de la Bretagne.
Le Comte DE VIENNOIS, Député du Dauphiné.
Le Comte DE SABRAN, Député de Provence.
Le Chevalier DE MESPLESSES, Député du Béarn.
Madame D'EPREMESNIL, & ſes deux Filles.
ALBERT, Maître des Requêtes, Chef des Eſclaves.
PIÉPAPE, jadis Lieutenant-Général de Langres, Eſclave.
L'ABBÉ MAURI, l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe, Eſclave.
L'ABBÉ MORELLET, l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe, Eſclave.
BLONDEL, Secrétaire du Sceau, jadis Avocat, Eſclave.
TROUPE D'ESCLAVES, parmi leſquels on diſtingue DAGOULT, MONTGALAN, quelques Conſeillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, Intendans, &c.

La Scène eſt à Verſailles.

La Cour Plénière,

Héroï-Tragi-Comédie.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX, ALBERT.

(Albert eſt devant un bureau avec des cartons & des papiers : il vient de faire lecture du projet de l'Edit portant établiſſement d'une Cour Plénière.)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Mons Albert, que dites-vous du projet ? N'eſt-il pas ſublime ?

ALBERT

Monſeigneur, il eſt ſublime, digne du grand Miniſtre qui l'a conçu.

LE GARDE DES SCEAUX.

Digne de la Nation qu'il doit rendre heureuſe, & d'ailleurs très-conforme aux lois fondamentales que je reſpecte, vous le ſavez bien.

ALBERT.

Et moi donc, Monſeigneur ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, ha, je m'en doutais ! & moi auſſi, Meſſieurs. Mais faudrait-il y renoncer, ſi les lois étaient contraires ? &, ces petites *ſcrupuleuſes*, n'eſt-il aucun moyen de les humaniſer ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Suivant l'occaſion... Voulez-vous que je parle avec franchiſe ? Je les compare à de vieilles prudes qui ne ſont pas fâchées qu'on les viole quelquefois. (*Il rit.*)

ALBERT.

J'admire la gaieté de Monſeigneur juſques dans les choſes les plus graves.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tenez, j'ai plus de franchiſe encore. Vos lois, dont vous parlez beaucoup, vos lois fondamentales ſur-tout, que je cherche depuis que je ſuis au monde, & que je ne trouve pas, ne m'ont jamais paru qu'un épouvantail placé vis-à-vis du trône, comme on en met au milieu des champs pour écarter les oiſeaux : de loin il fait peur, de près c'eſt un haillon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah, Monſeigneur, lorſque je vous les livre, laiſſez-leur au moins leur valeur apparente ! Comment diable ! ſans les lois, plus de Parlement, je le ſais bien ; mais auſſi plus de Garde des Sceaux.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Et plus de Chancelier, Monſieur de Lamoignon. Mais auſſi, ſont-ce des lois qu'il nous faut dans la circonſtance préſente ? Sont-ce de vieilles rubriques que vous nommez principes ? Non, Meſſieurs ; ce ſont des idées qu'il nous faut, des idées nouvelles, & non pas des lois. Ma foi, je regrette encore l'ombre de reſpect que je ſuis forcé de conſerver pour elles !

ALBERT.

L'ombre de reſpect !... oſerais-je demander à Monſeigneur ſi l'établiſſement de la Cour Plénière en eſt une preuve ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment ! cela vous échappe, Mons Albert ? Voyez quel eſt notre état actuel. La recette égale tous les ans la dépenſe, moins 180 millions. Ce fou de Calonne, après avoir fait cent gambades aſſez heureuſes, finit par

par une culbute mortelle : il assemble les Notables. Cette Assemblée a fait un grand bien, je l'avoue, elle m'a fait Ministre principal ; mais aussi quelle foule de maux ! Ces Notables si bien choisis, dont on était si sûr, ne s'avisent-ils pas de s'enflammer du zèle national, de l'amour patriotique ? Moi-même j'étais alors le plus effronté citoyen !... Nous demandons des comptes : vainement on veut nous égarer avec des états imparfaits, infidèles, contradictoires ; le fameux déficit est deviné : Calonne est chassé. Parvenu au point d'où il venait de partir, je ne sais par quel prestige, j'ai vu les choses à-peu-près comme il les voyait ; plus fin cependant, je congédie bien vîte mes anciens confrères les Notables : je saisis, faute de mieux, les plans que je venais de dénigrer, & j'envoie le fameux Edit du Timbre au Parlement.

Ce Parlement enrégistrait les Impôts depuis cent-cinquante ans, j'ignore à quel titre : mais enfin cette petite coutume s'était établie pour la commodité de tout le monde ; il était d'ailleurs si complaisant, si bon, qu'on ne songeait pas à lui contester sa plus belle prérogative. Au contraire, on se gardait bien de toucher à son ressort immense, parce qu'un seul enrégistrement opprimait tout d'un coup vingt-deux Provinces. Qui diable s'y serait attendu ! Voilà mes Robins qui rougissent, pour la première fois, qui font les difficiles, les hommes de bien, qui veulent imiter les Notables, qui demandent des états, des comptes, des éclaircissemens.

J'insiste : alors ils perdent la tête ; ils me font la plus étrange capucinade ; ils déclarent qu'ils ont mal fait d'enrégistrer jusqu'à présent ; qu'ils n'en ont pas le pouvoir ; qu'ils ne sont pas les représentans de la Nation ; que la Nation seule a le droit de consentir les Impôts ; qu'il faut assembler les États-généraux : enfin, toutes les billevesées que vous avez vues.

Je ne parle point de ma bonne contenance, du Lit-de-Justice, du Timbre enrégistré, & de l'Impôt

Territorial adjoint au Timbre : vous savez les raisons de cette adjonction ; c'est la perfidie la plus adroite !... Voyez-vous comme déjà l'on reproche au Parlement de n'avoir pas enrégistré l'Impôt Territorial, à cause de ses exemptions personnelles ? Voyez-vous comme on affecte de ne plus parler du Timbre qu'il a si bien esquivé, & d'oublier, sur-tout, qu'au moment où l'Impôt Territorial lui fut présenté, il venait d'abdiquer des pouvoirs qu'il eût été trop ridicule de reprendre ?

Je ne parle pas non plus de son exil à Troies, de son rappel forcé ; j'en ai dit assez pour saisir les résultats de notre situation : d'un côté, nécessité des Impôts ; de l'autre, impossibilité de l'enrégistrement. Dans cette crise les petits esprits ne voyaient qu'une ressource, l'assemblée des États-généraux ; les esprits forts en voyaient une autre, la banqueroute ; moi, j'en voyais une troisième, celle de m'affranchir d'une tutelle mépriſable, d'abolir cette vieille formule d'enrégistrement, de déclarer, par un bel Edit, le Roi propriétaire de tous les biens de son Royaume, & de prendre tout ce qui serait à ma convenance.

Mais voici ce que j'appelle respecter encore les lois, qui ne le méritent guère : déterminé à prendre, je préfère la manière la plus décente.

ALBERT.

Monseigneur, le scrupule est excessif ! Il serait facile de prouver que tout appartient au Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien, Monsieur, je suis scrupuleux ! Je laisse au Peuple une apparence de propriété ; je conserve l'enrégistrement, parce qu'à ses yeux cette momerie représente encore le consentement de la Nation. Mais, moi, pour être entièrement libre, c'est de l'enrégistrement lui-même que je m'empare ; j'invente & je forme un Tribunal, auquel je donne le nom imposant de COUR PLÉNIÈRE, qui soit chargée d'enrégistrer pour tout le Royaume, & dont tous les Membres soient autant d'automates qu'un coup de sifflet agite & dirige à mon gré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette clause, d'ailleurs, par laquelle ils seront forcés d'enrégistrer, deux mois après la présentation des Edits, quelles que soient dans l'intervalle la force & la justice de leurs Remontrances ; cette clause n'a-t-elle pas tout prévu ? Vous me la devez, Monseigneur, & je la dois moi-même ; je l'avoue avec respect, au cousin Maupeou. Le drôle s'en était douté ; mais toujours poltron, il n'en avait hazardé que les préliminaires : c'est justement l'article troisième de son Edit du mois de Décembre 1770.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh, pour les détails, je reconnais avec grand plaisir les bons secours que vous m'avez prêtés ! Aussi, c'est chose résolue, nous partagerons l'honneur de la journée, n'est-il pas vrai ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette composition de la Cour Plénière ne serait-elle pas, seule, un chef-d'œuvre de politique & d'équité tout ensemble ? Tous les grands Chambriers de Paris, appelés là pour allécher les autres, & pour me donner l'air de les caresser tandis que je les poignarde ; cette Grand'Chambre, dont la moitié est déjà subjuguée, & dont l'autre moitié, si elle rechigne, se trouvera tout-à-coup engloutie au milieu des Conseillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes, des Parlementaires de Province que je nommerai, des Archevêques, des Evêques que vous nommerez, des Gentilshommes, des Chevaliers des Ordres, des Gouverneurs & des Lieutenans-Généraux de Province que nous nommerons ensemble, des Grands Officiers de la Maison du Roi qui....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, tout cela est fort bien combiné.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et ne dirons-nous rien de mes suppressions & de mes grands Bailliages, qui vous vengent assez de la capucinade, & qui nous procurent le triple avantage de contenter nos petites vengeances personnelles, de dé-

tourner l'attention publique de l'objet principal du danger évident des propriétés, pour la porter sur un nouvel ordre de juriſdictions qui doit plaire à la multitude; enfin, de tromper le Roi lui-même, intimement perſuadé qu'il ne s'agit ici que d'une réforme dans l'adminiſtration de la Juſtice, redoutée des Parlemens, mais néceſſaire à la félicité publique?

ALBERT.

Meſſeigneurs, je ſuis dans l'admiration! Le bonhomme Richelieu & l'imbécile Mazarin n'ont jamais été ſi loin; celui-ci fuyait devant les Parlemens, l'autre ſe contentait de les mépriſer.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et nous les détruiſons... Je n'ai plus qu'un petit changement à propoſer; & c'eſt la lecture de l'Edit, qui vient de m'en donner l'idée. Nous l'intitulons: Edit portant établiſſement d'une Cour Plénière. Je voudrais mettre: *Rétabliſſemene de la Cour Plénière.* Les nouveautés effarouchent toujours un peu. J'ai entendu dire que la France avait jadis une Cour Plénière, & ce ne ſerait pas une mal-adreſſe, ce me ſemble, d'annoncer notre conſtitution nouvelle comme une réſurrection, un rétabliſſement de l'ancienne conſtitution.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non pas, s'il vous plaît: l'honneur de l'invention m'appartient, & je ne veux pas avoir l'air d'un homme qui, ſans imagination, ſans reſſources, ſans idées, ſe traîne ſur les pas de ſes devanciers.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais ne ſommes-nous pas d'accord qu'entre nous deux l'inventeur ne ſera pas nommé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Soit: mais, tôt ou tard, il peut être connu; & ne voulez-vous pas auſſi faire imprimer, à côté de notre Edit, le plan de la Cour Plénière, donné par Boynes, ſous Louis XV?

ALBERT.

Monſeigneur, daignez-vous calmer; la propoſition

de Mgr le Garde des Sceaux peut avoir quelque utilité, & elle eſt ſans dangers. Le petit peuple, en ſuivant la pente tracée, ſe croira bonnement ramené à l'ancien régime ; les bons eſprits, ceux dont le ſuffrage vous plaît ſans doute, n'y ſeront pas trompés. Le Tribunal dont Monſeigneur le Garde des Sceaux a entendu parler (ſi la Cour Plénière fut jamais un Tribunal) n'était compoſé que des hauts Barons du Royaume. Ils y étaient appelés par leur naiſſance, & non par le choix du Miniſtre. En vérité, votre Cour Plénière ne reſſemble pas plus à celle de St-Louis, que vous ne reſſemblez vous-même à l'Abbé Suger.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah, petit badin, vous ſerez Lieutenant Civil, je le vois! Mettez donc *Rétabliſſement*, puiſqu'il le faut ; &, ſur-tout, inſérez dans le préambule quelques lignes qui faſſent valoir le ſacrifice. (*La pendule ſonne ſept heures.*) Déjà ſept heures! Allons, mon cher Albert, il faut retourner à l'impreſſion; nous n'avons pas un moment à perdre.

ALBERT.

Eſt-ce toujours pour Jeudi, Monſeigneur?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, ſans doute.

ALBERT.

Je penſais que l'Arrêté de Samedi pourrait déranger quelque choſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi donc!

LE GARDE DES SCEAUX.

Notre maxime en affaires eſt de regarder toujours devant ſoi, jamais derrière.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, *quelquefois de côté*! Comment d'ailleurs changer les ordres donnés pour les Provinces?... Vous reſtez, M. de Lamoignon?

(*Albert fait une révérence profonde, & ſort.*)

SCENE II.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sept heures ! notre écervelé doit être sur le chemin des Isles Sainte-Marguerite.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Goëslard sur la route de Pierre-en-Scise. J'ai quelque inquiétude cependant : ils ont dû être enlevés à quatre heures du matin, & point d'avis !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le pauvre petit Goëslard m'intéresse fort peu, mais ce d'Éprémesnil !...

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous n'avez pas voulu me croire ; vous l'avez ménagé : si j'eusse été le maître, depuis long tems nous en serions débarrassés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'en voulais tirer parti ; mais je me suis trop pressé. J'ai publié trop tôt nos entrevues, dans lesquelles je me laissai bonnement endoctriner : je voulais le rendre suspect ; il a vu le piège, & sa cervelle s'est embrasée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au moins, puisque nous le tenons, tenons-le bien. Ne serait-il pas possible que le soleil de Provence, donnant à plomb sur cette tête ardente ?... Ma foi, si vous vouliez !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Aider un peu le soleil ?... Non : nous n'en sommes pas là, & l'ennemi n'est pas assez dangereux. Que diable peut-il faire à deux cents lieues d'ici, entre quatre murailles, & sur un roc en pleine mer ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Il peut écrire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A qui ? à la ſentinelle ? Non : il faut même, s'il eſt poſſible, donner à notre démarche un air de néceſſité ; & à la détention de d'Eprémeſnil un prétexte légitime.

LE GARDE DES SCEAUX.

La choſe eſt faite : j'ai mes trompettes qui publieront, dès ce ſoir, qu'on ne punit pas dans la perſonne de d'Eprémeſnil le Démoſthène du Parlement, l'Auteur des dernières Remontrances & de l'Arrêté, mais un vil eſpion du Gouvernement, qui n'a pas rougi de donner cinq-cents louis pour ſéduire les gardiens de l'Imprimerie Royale.... acheter les premières épreuves de nos Edits.... le ſecret de l'Etat....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas mal, en vérité ! la fable trouvera toujours quelques eſprits crédules, & cela ſuffit ! Ma foi, plus je réfléchis, plus nos plans me paraiſſent ſagement concertés ! Il ne s'agit que d'aviſer enſemble aux moyens de l'exécution. Le premier.....

LE GARDE DES SCEAUX.

Le premier moyen, Monſeigneur, eſt entre nous une confédération inviolable. Il faut mettre enſemble notre crédit, nos intérêts, nos cabales, nos intrigues ; ne nous ſéparer jamais, encore moins nous combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt mon deſir, & vous le ſavez bien.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous ſavez auſſi que chaque conjuration à ſon ſerment : allons, Monſeigneur, un petit ſerment ſur l'Evangile.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Je vous ferai donc jurer ſur la Loi Salique ?... Ne plaiſantons pas. Voici ma promeſſe (*il lui tend la main*) : foi de Gentilhomme, je jure de vous être inébranlablement attaché !

LE GARDE DES SCEAUX, *ſerrant la main du Principal Miniſtre.*

Je le jure de même : à la vie & à la mort.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous convenons d'eſſayer la douceur avant d'employer la violence; nous convenons que, ſi la Grand' Chambre accepte, tout eſt dit. C'eſt donc à la Grand'-Chambre qu'il faut tendre nos filets. Vous connaiſſez votre Grand'Chambre?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comme ma famille.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous allez donc me donner les ſignalemens.

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute. Mais tout ceci va ſe paſſer pendant l'Aſſemblée du Clergé, & nous convenons auſſi qu'il n'eſt pas inutile de le *travailler*. Vous connaiſſez votre Clergé?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comme la Cour. Soyez tranquille, je vous fournirai la liſte des Soutanes. Commençons par les Robes Rouges. Tenez, voilà l'Almanach Royal. (*Le Garde des Sceaux prend & ouvre l'Almanach Royal.*) Je ne ſais ſi vous penſez comme moi, je mets tout le Parlement dans la Grand'Chambre, & la grand'Chambre dans quatre perſonnes, d'Ormeſſon, Joly de Fleury, d'Ammécourt, & Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Votre calcul eſt ſévère. La Grand'Chambre en a d'autres qui ont auſſi leur mérite & leur opinion: Séguier, par exemple, moins connu par ſon talent ſublime que par ſa diſſipation. Je vois même dans les Enquêtes des jeunes gens qui promettent; mais j'ai des amis parmi tous ceux que vous ne nommez pas, des amis dont je ſuis ſûr; &, à la rigueur, il vous ſuffit d'opérer ſur les quatre que vous avez nommés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A la bonne heure. Eh bien, d'Ormeſſon! quel eſt cet homme-là? Je le connais peu: ſes ſociétés ne ſont pas les miennes.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le crois. D'Ormeſſon a les mœurs rigides: c'eſt un

un vrai Magistrat ; il en a conservé les principes & le costume : assez bon jugeur au demeurant ; mais caustique, railleur amer, gauche, inepte au service du Roi. Son Noiseau suffirait pour l'exclure : en général, cet homme est haï & estimé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ces gens-là sont difficiles à manier. Nous verrons cependant..... Et Fleury ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh, celui-là est un Docteur, un savant en *us*, un vrai Caritidès, obscur, entortillé !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

D'Ammécourt & lui, cependant, sont plus adroits que les autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

Plus faux, Monseigneur : c'est le terme. Le d'Ammécourt est un drôle le plus dangereux de tous : d'Aligre, lui-même, n'est pas manchot, lorsqu'il se place entre ces deux mâtois. Je le répète, c'est vers d'Ammécourt sur-tout qu'il faut diriger l'hameçon. Eh, eh ! que sait-on ?

DE PRINCIPAL MINISTRE.

Laissez-moi faire : oui, je sais qu'il est fin ; je l'ai vu quelquefois ; je me flatte même de lui avoir donné assez bonne opinion de ma personne, je sais du moins ce qu'il en a dit un jour en bonne maison. Cependant d'Aligre m'a assuré que depuis 1774 d'Ammécourt & Fleury l'avaient traité cordialement.

LE GARDE DES SCEAUX.

C'est qu'apparemment ils n'avaient pas intérêt de le tromper.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ce d'Ammécourt est garçon ; il est immensement riche : je ne connais qu'un moyen de le tenter, & je m'en charge. Passons à Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Robert !... n'eſt qu'un *puant Janſéniſte* (*).

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah, fi !

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais vous le connaiſſez, vous l'avez vu : je l'ai fait venir chez moi pour vous donner une idée de l'original.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, M. le Conſeiller m'a paru un animal bien gauche, bien bruſque, bien hargneux, un vrai fagot d'épines.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et, de plus, opiniâtre comme un mulet. Les Clercs l'appellent le Dieu Thermes.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt un Janſéniſte, il ſuffit ; je ne m'en charge pas : j'ai toujours été ſuſpect à ces fanatiques. Il faudra que vous encenſiez le Dieu Thermes, & je fais mon affaire des trois autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

S'il ne s'agit que de les diviſer, la choſe ne ſera pas difficile ; car, ce que vous vous ignorez peut-être, ces quatre perſonnages qui n'ont qu'un intérêt, & qui ne devraient avoir qu'un ſentiment.....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ?

LE GARDE DES SCEAUX, *à ſon oreille, & avec un ton diſcret.*

Ils ſe déteſtent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas poſſible. Quoi ! d'Aminécourt & Fleury qui ne ſe quittent pas, qui ſemblent agir & penſer enſemble !...

(*) Il eſt inutile de faire obſerver l'obligation étroite à laquelle nous nous ſommes aſſervis, de conſerver la vérité de l'hiſtoire juſques dans les expreſſions.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils ſe déteſtent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais ne vous y trompez pas : ces gaillards-là ſont très-capables de s'aimer d'amour extrême, & de s'unir comme frères lorſqu'il s'agira de nous tourmenter. N'importe cependant ; ils ſeront bien adroits s'ils m'échappent. Vous êtes ſûr au moins que leur Arrêté ne nous nuira pas ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Bagatelle ! Une tournure viendra tout expliquer. Les tournures ne nous manquent jamais. Un ſerment fait contre une choſe encore ignorée eſt-il à craindre ? On dira que le nouveau régime ne touche point à la conſtitution ; & l'Arrêté n'aura plus d'objet : mes amis, d'ailleurs, qui, ſans contredit, ſont les plus honnêtes, paſſeront les premiers, & les autres ne demandent qu'un exemple qui les autoriſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt inutile de parler des Abbés qui vont courir le Bénéfice à qui mieux mieux. On diſtingue cependant un petit mutin qui ſe ſingulariſe, qui ſe fait le Tribun du Peuple, qui s'en va déconcertant les lettres-de-cachet juſques dans les Bureaux de Breteuil... un certain le Cogneux de Belabre.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le Général Jacquot ?... Oui, cela parle ; mais on le laiſſe parler. Ces Abbés, Monſeigneur, nous ont conduits naturellement à l'Aſſemblée du Clergé : nous lui devons une viſite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle ſera bientôt faite. Je ne chargerai pas mes portraits. L'Archevêque d'Arles eſt un homme aſſez inſtruit, un bon Evêque ; mais point de caractère : je n'en ſuis pas inquiet, je l'ai noyé. L'Evêque de Blois a quelque eſprit ; mais ſa tête eſt mal organiſée, pleine d'une métaphyſique obſcure, ſi obſcure ! & ſes ſingularités déparent ſes vertus. Pour Auxerre, c'eſt un petit

intrigant très-dangereux : mais je sais le moyen de le ramener ; il est presque aussi avare que sa sœur. J'ai connu Béziers en Languedoc ; pauvre esprit, & d'ailleurs facile à séduire ; promettez-lui quelques misères, pour lui & sa famille, & il est votre très-humble serviteur. Vous connaissez l'Archevêque de Rheims? loyal Gentilhomme, & d'un esprit solide ; mais je le fais passer pour un imbécile : & quel crédit voulez-vous qu'il ait dans le Clergé ? Je ne parle pas du Clermont, c'est un Curé de campagne. Voilà ceux que nous pourrions craindre ; les autres sont à nous. *Rhodès* m'est dévoué, & vous en savez la raison : le pauvre hère était perdu, & je l'ai fait placer : il n'est point ingrat ; hélas, c'est le seul défaut que je ne lui connaisse pas ! *Embrun* est écrasé de dettes, & je lui ai promis une Abbaye. *Troies* est un bas valet, & je viens de faire son neveu Coadjuteur.

A l'égard du second ordre, il est dans ma dépendance : j'ai d'ailleurs mon Grumet qui les échauffe, & qui les mène où je veux, avec des promesses que je ne tiendrai pas. Vous ne connaissez pas mon Grumet? J'en suis fâché ; il était digne d'être initié à nos mystères. Vous le voyez, la Prêtraille sera facilement menée, & en général je suis sûr que la besogne ira toute seule.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peut-être quelques Protestations, quelques Remontrances sur les Grands-Bailliages, sur les suppressions, sur tous les articles qui touchent à la bourse de ces Messieurs....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai mon plan là-dessus. Le jour même du Lit de Justice, j'écris à d'Aligre pour qu'il m'envoie les trois sujets notés, d'Ormesson, d'Ammécourt & Fleury. Je les harangue à ma manière ; je les invite moi-même à réclamer sur les suppressions, sur les Grands-Bailliages, sur tout ce qui blesse leur intérêt personnel, en leur faisant entendre très-intelligiblement que, s'ils

veulent nous paſſer la Cour Plénière, nous ſommes diſpoſés à leur paſſer tout le reſte.

LE GARDE DES SCEAUX.

Tout le reſte !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quelle frayeur ! Promettre, ce n'eſt pas donner.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons, je prévois que nous ſerons entiérement libres à la fin du mois, & que la Cour Plénière ne ſera pas au moins ce qui m'empêcherait d'aller à la noce de mon fils.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A Bâville, ſans doute ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh non, à Dijon ! La Péque provinciale ne veut pas venir; il faut l'aller chercher.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

La petite ſotte fait la difficile ! Auſſi dit-on qu'elle eſt folle d'un M. de Lameth.

LE GARDE DES SCEAUX.

Il eſt vrai : mais c'eſt l'affaire de Lamoignon, & cela ne l'intrigue pas, je vous jure.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle eſt ſi riche !

LE GARDE DES SCEAUX.

Aſſez. Une ſœur infirme, qui ne ſe mariera pas... partageant ainſi avec ſon frère les millions du père Courbeton, ayant d'ailleurs ſa part de 600,000 liv. données par le benêt de la Borde, pour la terre de Cheſſy.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous êtes bon père, M. de Lamoignon, & les affaires publiques ne vous font pas oublier vos enfans; votre fille mariée à Caumont ; votre fils à la plus riche héritière de la Magiſtrature....

LE GARDE DES SCEAUX.

A propos de ma fille, vous ſavez, Monſeigneur, qu'il eſt aſſez d'uſage, dans des tems de proſpérité, comme celui-ci, que le Roi augmente la dot des filles

de Miniſtres d'une ſomme de 200,000 liv. Ma délicateſſe permet-elle que je rappelle moi-même l'étiquette ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'entends, j'entends : je m'en charge, & cela eſt bien juſte. Quel bruit !

SCENE III.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX, PIÉPAPE, UN VALET-DE-CHAMBRE.

PIÉPAPE, *dans la couliſſe, au Valet-de-chambre.*

Je vous aſſure, Monſieur, qu'il m'eſt indiſpenſable de les voir ſur-le-champ.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'eſt-ce ?

LE VALET-DE-CHAMBRE.

C'eſt M. Piépape, qui veut abſolument entrer.

PIÉPAPE.

Meſſeigneurs, je vous demande pardon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous voilà tout effrayé !

PIÉPAPE.

Mais vous ignorez ce qui ſe paſſe ! M. d'Eprémeſnil n'eſt pas arrêté ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Il n'eſt pas arrêté ?

PIÉPAPE.

Non : tandis que les Gardes feſaient ouvrir ſa porte, il a eſcaladé le mur mitoyen, & s'eſt jeté dans la maiſon voiſine, à l'aide d'un Procureur au Parlement, qui l'habite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on ce Procureur ?

PIÉPAPE.

Il s'appelle Leblanc de Varenne.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mon ami, notez-moi ce gueux-là.

PIÉPAPE, *écrivant sur ses tablettes.*

Cependant la porte s'ouvre; la voiture part au grand trot des chevaux; les Gardes courent long-temps pour l'atteindre : c'était le fils de d'Eprémesnil & son Précepteur. D'Eprémesnil, d'un autre côté, se rendait tranquillement au Palais, en robe, & escorté du Procureur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sous la conduite de son *Connétable !....*

SCENE IV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, L'ABBÉ MAURI, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Mauri....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien, grand Pontife! Manlius est donc au Capitole?

L'ABBÉ MAURI.

Vous le savez, Messeigneurs? Et Goëslard aussi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Goëslard aussi? Mais! ces gens de la Prévôté sont donc des butors ou des frippons? (*avec colère.*) Aussi des égards, toujours des égards! Si on leur avait lâché un Desbrugnières!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : Desbrugnières sait bien qu'on ne sort pas toujours par la porte.

L'ABBÉ MAURI.

Justement : c'est par la fenêtre que Goëslard est

sorti ; par une fenêtre basse, qui donne sur le derrière de sa maison. Le fils de d'Éprémesnil, qui était venu l'avertir, a fait le même saut. Ils ont trouvé, dans la rue voisine, le Médecin Thierry, qui les a conduits au Palais, dans sa voiture.

LE GARDE DES SCEAUX.

Piépape, notez-moi le Médecin.

L'ABBÉ MAURI.

Vous pensez bien que le Palais est en rumeur; les Clercs s'attroupent; on bat des mains; on crie *bravo*, & d'Éprémesnil passe modestement des Enquêtes à la Grand'Chambre, au milieu des acclamations.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous verrez que nous allons avoir la plus plate comédie !...

LE GARDE DES SCEAUX.

C'est une révolte, Monseigneur, un crime de haute trahison ! Il faut que le châtiment effraie.

SCENE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, L'ABBÉ MORELLET, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Morellet.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Bon, voici tout le Conseil ! Eh bien, les nouvelles du camp ?...

L'ABBÉ MORELLET.

Vous savez l'escapade de d'Éprémesnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Nous ne savons que cela.

L'ABBÉ MORELLET.

Vous devinez le reste : les Chambres se sont assemblées, & l'on députe vers le Roi.

LE

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on les Députés ?

L'ABBÉ MORELLET.

Les Présidens d'Aligre & d'Ormesson ; d'Ammécourt, Amelot, Barbier d'Ingreville, & Robert de Saint-Vincent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le Dieu Thermes ! Ceci devient sérieux. M. de Lamoignon, il faut que cette députation ne voie pas le Roi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Parbleu, je n'y sais qu'un moyen ! Postez-moi dans l'avenue un piquet de Gardes-Françaises, qui enlève tout le cortège, hommes, chevaux & voitures.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le moyen est un peu vif.

LE GARDE DES SCEAUX.

Prétendent-ils donc nous faire la loi ? Point de députation qui tienne, il faut que d'Epréménil soit enlevé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, sans doute, il le faut ; mais un bon procédé ne coûte rien. J'aime les procédés, moi : ayons toujours l'air forcé, & même de ne pas faire tout ce qui serait possible. Je vais monter, dans un moment, chez le Roi. La députation ne le verra pas. Je dirai à Sa Majesté que *la félicité publique exige* que les Députés ne soient pas entendus ; je hâterai même, s'il le faut, le départ pour la chasse. Vous, cependant, M. de Lamoignon, vous recevrez les Députés. Vous les recevrez bien, n'est-il pas vrai ? très-bien ?

PIÉPAPE.

Il fait chaud : nous leur offrirons de la limonade.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je les verrai aussi, & j'irai avec eux jusqu'aux caresses. En les amusant ainsi, nous aurons le tems de faire saisir d'Epréménil, par les moyens que nous allons décider.

SCENE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE BARON DE BRETEUIL.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. le Baron de Breteuil.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tant mieux!... M. le Baron, j'allais passer chez vous. Mais comment! nos ordres ont été bien mal exécutés?

LE BARON DE BRETEUIL.

Aussi, pourquoi se servir de gens qui ne sont pas faits à la besogne?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je veux qu'on les fasse pourrir en prison.

LE BARON DE BRETEUIL.

Vous le *voulez*? Je le *veux* aussi, si l'on me prouve qu'ils ont *voulu* mal faire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Leur faute est peut-être involontaire, j'aime à le croire: & d'ailleurs, il ne s'agit plus que de la réparer. Pensez-vous, M. le Baron, que l'asile choisi par d'*Epremesnil* soit impénétrable aux ordres du Roi?

LE BARON DE BRETEUIL.

Messieurs, Messieurs! c'est à vous à délibérer sur ce que vous devez faire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Voici mon avis: l'autorité du Roi ne peut être arrêtée par aucun obstacle légitime; & si vous voulez qu'elle ne soit pas compromise, il faut ici la plus éclatante rigueur. *D'Epremesnil* est au Palais: je le vois déjà entouré d'une armée. Les Greffiers, les Procureurs, les Huissiers, les Clercs s'assemblent & s'arment: le Palais va devenir un arsenal. Il convient donc de dé-

vélopper une force telle, que le ſuccès ne ſoit pas incertain. Entourez le Palais; raſſemblez les Gardes-du-Corps, les Cent-Suiſſes, les Gardes-Suiſſes, les Gardes-Françaiſes, la Prévôté, la Connétablie, le Guet à pied, le Guet à cheval, tous les Soldats en ſemeſtre, tous les Recruteurs....

PIÉPAPE.

Et vos Hoquetons, Monſeigneur?...

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils y ſeront. Les portes du Palais ſeront fermées & barricadées, ſoyez en sûr. Faites approcher, d'un côté, le canon de la Baſtille; de l'autre, celui des Invalides.

L'ABBÉ MAURI.

Et des bombardes ſur la rivière, Monſeigneur?...

L'ABBÉ MORELLET.

Et des mines ſous la Ste-Chapelle, Monſeigneur?...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà beaucoup de précautions, Meſſieurs; un peu trop. Je ſais qu'il faut s'attendre à quelque réſiſtance & la réprimer; mais ſans éclat, ſans ſcandale. Je voudrais ſeulement que quatre compagnies de Gardes-Françaiſes & deux de Gardes-Suiſſes fuſſent commandées ce ſoir pour entourer le Palais, dans les ténèbres, en ſilence; pour ſaiſir toutes les portes, s'emparer de toutes les avenues, couper toutes communications juſques dans l'intérieur; veiller à ce qu'aucun ne ſorte de la Grand'Chambre pour aller à la Buvette, pas même un Evêque, pas même un Maréchal de France, ſans être accompagné de deux ſentinelles. Vous pourrez ainſi, tout à votre aiſe, & décemment, ſaiſir vos deux révoltés juſqu'au milieu des fleurs-de-lys dont ils s'environnent.

L'ABBÉ MORELLET.

Monſeigneur, & ſi les portes de la Grand'Chambre ſont fermées?.. ſi on refuſe de les ouvrir?.. ſi...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Alors on fera tout doucement avancer les Sapeurs du Régiment, & briſer les portes *ſans bruit*. Ce que

j'estime plus important, c'est de confier cette expédition à un homme d'une grande vertu, d'un courage éprouvé, inaccessible à la honte, sensible seulement à l'*honneur d'obéir*; à l'un de ces hommes enfin qui, dans un besoin, & DE PAR LE ROI, perdraient leur parent le plus proche & leur meilleur ami.

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh, n'ont-ils pas un Dagoult?

LE BARON DE BRETEUIL.

Faites-vous attention, Messieurs, que vous avez affaire à une assemblée bien respectable? Les Magistrats, les Pairs du Royaume, des Maréchaux de France, des Evêques, les Chefs de la Noblesse & du Clergé méritent bien quelques égards.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui, Monsieur: mais.... l'*autorité du Roi*!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sans doute.... l'*autorité du Roi*!....

LE CHŒUR DES ESCLAVES.

L'*autorité du Roi*!.... L'*autorité du Roi*!....

LE BARON DE BRETEUIL.

Morbleu, l'*autorité du Roi* m'est aussi respectable qu'à vous! Cette besogne, au surplus, n'est pas la mienne; ce que le Roi m'ordonnera, je le ferai. (*Il sort.*)

LE PRINCIPAL MINISTRE, *à l'oreille du Garde des Sceaux.*

Mon ami, suivez cet homme-là jusques chez le Roi: je vais m'y rendre.

(*Le Garde des Sceaux sort, suivi des Esclaves.*)

SCENE VII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *seul.*

Ce Breteuil m'est grandement suspect: sa brutalité, qu'on nomme franchise, cache un orgueil dissimulé, une ambition perfide. Je n'ai pu le perdre en-

core auprès de la Reine. Aussi, cet Abbé de *Vermont* a quelquefois des scrupules singuliers. N'avait-il pas le projet de la faire adorer ? Le beau moyen pour la réduire ! Non, non ; calomnions toujours le Peuple dans l'esprit de la Reine, la Reine dans l'esprit du Peuple ; c'est en l'irritant contre lui, c'est en la rendant odieuse, que je me rends nécessaire. Elle serait trop aimée si on la connaissait trop aimable ; si elle savait combien elle peut être aimée....

SCÈNE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LA MARQUISE DE LOMÉNIE.

LA MARQUISE.

Ah mon Dieu, j'ai passé la nuit la plus cruelle !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous n'avez pas dormi, Marquise ?

LA MARQUISE.

Je n'ai pas fermé l'œil : j'étais dans une agitation qui m'annonçait bien tout ce qui vient d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quoi donc ?

LA MARQUISE.

Le bacchanal de Paris, d'Éprémesnil barricadé dans le Palais.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais quel rapport entre les folies de cet homme & le repos d'une jolie femme ?

LA MARQUISE.

C'est qu'ils parlent de révolte, de guerre civile ; & l'idée seule m'agace les nerfs, me donne des palpitations dont je ne suis pas maîtresse.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sottise ! *Quand on a deux cents mille soldats, des baïonnettes & cinquante bourreaux, on ne craint pas les séditions.*

LA MARQUISE.

Miséricorde ! Archevêque, vous me faites trembler! Est-ce vous qui parlez de soldats, de bourreaux ? Vous !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est un propos du *Lamoignon*.

LA MARQUISE.

Je m'en doutais. Je vous ai connu doux, sensible & tendre quelquefois : vous vous en souvenez ? Non, non, vous n'êtes point cruel. Si ce n'était un peu d'inconstance & de légéreté, vous seriez un homme divin, je vous l'ai dit souvent ; mais je ne veux rien reprocher, je ne suis pas boudeuse. Par exemple vous détestez Calonne, & vous avez bien raison : he ! comment un ami, une créature de Calonne, un.... Lamoignon peut il être votre ami ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mon ami !... Je l'avoue, c'est un homme abominable que ce Lamoignon. Son insensibilité ne le cède qu'à son orgueil. Le Parlement est sa patrie ; c'est le tombeau de ses pères, le berceau de ses enfans : naissance, dignité, richesse, c'est de là qu'il a tout tiré. J'y vois son beau-frère, son fils, son gendre, ses cousins ; & cependant, pour quelques haînes particulières, pour cinq ou six membres qu'il déteste, il s'élance comme un tigre sur tout le Corps, qu'il met en pièce, sans songer qu'il déchire sa propre famille, & qu'il s'abreuve de son propre sang. Et, si l'on rappelle la conduite qu'il tint en 1771 ; si l'on pense qu'il fut alors le plus fier adversaire du Maupeou (dont il surpasse aujourd'hui les infâmies), le plus audacieux soutien d'une querelle qu'il appelle aujourd'hui révolte ; le Chef, enfin, le plus intrépide de ceux qu'il traite aujourd'hui de rebelles.... en vérité, c'est un vil personnage, que le mépris général va bientôt disputer à la haîne publique.

LA MARQUISE.

Eh bien ! c'est avec une telle espèce que vous formez société ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment eſt-il poſſible, ma chère, qu'avec votre eſprit, & ma confiance intime, vous n'ayiez pas encore la meſure de mon caractère. Je fais ſervir Lamoignon à mes grands deſſeins. Lorſque mon génie m'aura placé à côté de Richelieu, au rang qui ſeul eſt digne de moi, c'eſt ſa tête ſuperbe que je veux fouler la première.

LA MARQUISE.

Je ſais que vous avez tout l'eſprit du monde; que vous êtes né pour gouverner l'Univers: mais ma tendreſſe, qui vous mettrait ſur le trône, s'allarme facilement. Que voulez-vous! je m'imagine qu'une réclamation générale peut faire tout avorter, & que... vous pourriez bien être la première victime...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai trois moyens pour réuſſir: la force, la patience, la ſéduction; &, dans le cas du mauvais ſuccès, c'eſt Lamoignon lui même que j'écraſe ſous les ruines de mon projet. J'ai bien donné l'idée de la COUR PLÉNIÈRE; mais j'ai remis ſa deſtinée dans les mains du Lamoignon, en le laiſſant ſeul juge des moyens d'exécution. Seul, il était cenſé connaître les eſprits auxquels nous avons affaire. J'ignore la Grand'Chambre, moi, & la Grand'Chambre va tout décider. Il m'en a répondu: j'ai ſa correſpondance, ſes lettres, ſes billets; & s'il faut un jour le pouſſer dans l'abîme, je mettrai tout ſous les yeux du Roi. Mais l'heure du lever s'approche; nous jaſerons de cela, Marquiſe. J'ai beaucoup à parler aujourd'hui: tromper le Roi, aigrir la Reine, haranguer les Députés du Parlement, faire....

LA MARQUISE.

Allons, allons, mon ami, ne vous échauffez pas, & venez manger vos fraiſes.

(*Ils ſortent.*)

FIN DU PREMIER ACTE.

L'Entr'acte doit durer environ quinze jours.

ACTE II.

La Scène est à la Chancellerie.

SCENE PREMIERE.

LE GARDE DES SCEAUX, *seul.*

AMBITION ! vengeance ! sentimens *nobles & généreux*, qui vous disputez mon cœur, êtes-vous satisfaits ? Je me suis élevé par les plus basses intrigues ; je n'ai point rougi de me prosterner devant le tyran de la Magistrature, l'ennemi des Lois, l'assassin de la Chalotais, de me montrer l'esclave de Calonne. Il m'a fait Garde des Sceaux : je rampe enfin sur les degrés du Trône. Je partage avec un homme, que je méprise, la confiance du Maître. Il est si aisé d'être fourbe & flatteur ! Mes enfans eux-mêmes jouissent déjà de mon crédit. Courbeton n'est-il pas honoré de donner la fille à mon fils ? Et ma fille !... Aujourd'hui Comtesse, elle peut prétendre à tout. Elle est jolie ma Constance ! Ah, si, docile à mes leçons, elle pouvait enflammer !... Qu'il me serait doux d'humilier l'*Autrichienne* & son Prestolet ! Mais n'aspirons pas au faîte des grandeurs. Sois content, Lamoignon... Tu ne parles pas de ta plus douce jouissance, du Parlement détruit, de tes ennemis écrasés. Traîtres ! sentez-vous enfin tout le poids de ma haine ? D'Aligre, Fleury, d'Ammécourt, triumvirat funeste, vous vous débattez dans la fange à mes pieds, & j'insulte à vos efforts impuissans ! Sévère d'Ormesson, tu n'es plus à craindre : je te fais trembler à mon tour ! Et toi, farouche de Gourgues, tu

n'affecteras

n'affecteras plus en public, sur les fleurs-de-lys, & à mes côtés, le dédain dont tu m'accablais (*).

SCENE II.

LE GARDE DES SCEAUX, Madame DE LAMOIGNON.

Madame DE LAMOIGNON.

Ah, je me sauve! elles ont juré de me faire mourir de frayeur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui donc?

Madame DE LAMOIGNON.

Ma mère & vos filles.... Elles sont toutes chez moi. La petite Comtesse, d'Agueſſeau, Champlatreux & ma mère. Constance est royaliste comme un petit démon; elle pirouette, danse, chante, s'admire dans toutes les glaces, & jette çà & là dans le discours quelques épigrammes bien vives sur la conduite de ses deux beaux-frères. Madame d'Agueſſeau lui répond avec aigreur; & l'on ne voit pas si Madame de Champlatreux, toujours sage, toujours réservée, approuve Madame d'Agueſſeau; mais on voit bien qu'elle n'approuve pas Constance: aussi vous avez empêché Champlatreux de signer la dernière protestation. Le voilà bien avancé! le pauvre homme n'est ni dedans ni dehors. Mépriſé du Parlement, suspect au Miniſtère, inutile aux deux partis, il est nul, tout-à-fait nul: belle

(*) Ce qu'on lit dans quelques Auteurs du tems peut expliquer ce passage. *On observait*, disent-ils, *lorsque le fameux Lamoignon était encore Président du Parlement, que son rang le plaçait à la Grand'Chambre, à côté du Président de Gourgues, son beau-frère, Magistrat juste & compatissant, que le Président de Gourgues affectait toujours de lui tourner le dos.*

renommée ! Pour le petit d'Agueſſeau, ſa conduite me ſcandaliſe. Si ſa place de Conſeiller d'honneur au Parlement lui tient tant au cœur, ne pouvait-il pas adhérer ſecrétement à toutes les proteſtations ? ſigner, ſans mot dire, tous les Arrêtés ? Mais afficher la révolte ! mais un Conſeiller d'Etat dîner avec le Parlement le jour même du Lit-de-Juſtice ! mais prendre ſa place à la Séance ſous les yeux du Roi ! Quelle folie ! je l'avais bien jugé..... Ma mère !... oh, c'eſt ma mère qui me tourmente (*) ! Elle a des idées ſi triſtes, ſi noires ! elle vous voit perdu. Que n'avez-vous entendu ce qu'elle me diſait !... « Tous les eſprits ſont révoltés contre votre mari ; perſonne n'élève la voix pour le défendre : ſes amis l'ont abandonné, & ſes ennemis triomphent. A la Cour même, on déteſte les Miniſtres tyrans ; & ſi déjà l'on murmure tout bas, bientôt on jetera les hauts cris. Quel ſpectacle que ce Palais inveſti par des ſoldats ! les haches levées ſur les portes de la Chambre ! les Pairs de France livrés à de ſatellites odieux, & deux Magiſtrats arrachés du plus auguſte Tribunal ! Cet excès n'a pas d'exemple dans notre hiſtoire ; c'eſt le ſignal du plus affreux deſpotiſme. L'indignation publique eſt à ſon comble, & déjà votre mari ne peut plus en douter. Il comptait ſur une partie de la Grand'Chambre, & la Grand'-Chambre entière a refuſé. Il était ſûr du Châtelet, & le Châtelet réſiſte. On ſait comme il a traité le Lieutenant-Civil, le vertueux M. d'Alleray, ce Magiſtrat devant lequel il devait plier les genoux ». (C'eſt ma mère qui parle.) « On le ſait, & l'on eſt révolté. Les Provinces vont faire une réſiſtance plus éclatante ; des quatre coins du Royaume les plaintes de la Nobleſſe, les réclamations du Clergé, les cris du Peuple, ſe feront entendre. La violence pourra même conduire à la ſédition. Le Roi détrompé éloignera de lui deux

(*) Madame Berryer, femme d'une grande vertu, digne, à tous égards, de l'eſtime générale dont elle jouiſſait.

Miniſtres coupables ; & votre mari, dont on connaît le caractère intraitable, votre mari » (c'eſt toujours ma mère qui parle) « votre mari, opprobre de ſa famille, fléau de ſa poſtérité, victime proſcrite par la colère de ſon Roi, & l'exécration de ſon pays, périra dans les accès de ſa rage & de ſon déſeſpoir ».

LE GARDE DES SCEAUX.

Avez-vous tout dit ?

Madame DE LAMOIGNON.

Oui.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Lamoignon ? Où eſt-il ?

Madame DE LAMOIGNON.

Vous ſavez bien qu'il eſt à Paris, pour les emplettes (*).

LE GARDE DES SCEAUX.

Allez retrouver vos filles. Et ſur-tout ne retenez pas votre mère à ſouper : elle me gêne.

Madame DE LAMOIGNON.

Eh quoi ! vous êtes tranquille ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Qu'ai-je donc à craindre ?

SCENE III.

LE GARDE DES SCEAUX, Mme. DE LAMOIGNON, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

MONSEIGNEUR, M. le Chancelier ?

Madame DE LAMOIGNON.

Le Chancelier !

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment !

(*) De ſon mariage avec Mlle de Courbeton.

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Oui, Monseigneur, M. de Maupeou.

LE GARDE DES SCEAUX.

Impossible !

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Il descend de voiture. Oh, c'est lui-même, j'ai cru qu'il allait m'embrasser!

Madame DE LAMOIGNON.

Qu'est-ce que cela signifie ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Voilà un impudent coquin!

Madame DE LAMOIGNON.

Vous lui avez écrit ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Non, parbleu ! j'ai voulu seulement connaître son opinion sur un objet qui m'intéresse : mais c'est une lettre, ce n'est pas lui que j'attendais. Le voici. Rentrez-donc, Madame.— (*Madame de Lamoignon sort.*)

SCENE IV.

LE CHANCELIER, LE GARDE DES SCEAUX.

LE CHANCELIER.

Eh, bon jour, cousin! cette visite vaut bien celle de Bâville : elle est sincère au moins (*), nous voilà

(*) Ce passage a singulièrement embarrassé les Commentateurs ; ils l'expliquent cependant d'une manière assez vraisemblable. Maupeou, alors Premier-Président du Parlement, avait, par ses intrigues habituelles, jeté la discorde entre les deux beaux-frères (les Présidens de Lamoignon & de Gourgues). Ces deux Magistrats se virent, s'expliquèrent, & reconnurent qu'ils étaient les dupes & les victimes de la fourberie du Premier Président. Ils se rendent à l'instant chez lui, & l'accablent de toutes les injures qu'il méritait. Maupeou voulait cacher, au moins au public, cette hon-

reconciliés. Bon cousin ! homme charmant ! que je t'embrasse quatre fois ! Je te dois une réponse & des remerciemens. Tu m'as fait demander la démission de ma charge : est-ce le titre qui te plaît ? est-ce l'hôtel de la place Vendôme que tu desires ? Mais avant de parler d'affaires, permets, oh, permets que je t'exprime toute la reconnaissance dont je suis pénétré !

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous m'étonnez. Qu'ai-je donc fait pour vous ?

LE CHANCELIER.

Tu m'as fait le plus grand bien qu'on pût me faire : un bien que je n'espérais plus. Tu es mon bienfaiteur, mon ange tutélaire. Lamoignon, je t'ai persécuté ! Lorsque dans ce cabinet, dans ce fauteuil même, je méditais les projets destructeurs du Parlement, dont j'avais juré la perte, tu étais mon plus redoutable ennemi, le seul peut-être avec lequel je désespérais de composer, le seul qu'il me paraissait impossible de réduire. Tu as vu comment je m'expliquais sur ton compte dans ma Correspondance intime avec l'ami Sorrhouet. *Pour mon cousin presque germain*, disais-je, *je n'en viendrai pas à bout, même avec du canon. Son caractère est à-peu-près aussi flexible & aussi maniable qu'une gueuse de fer de cinq à six milliers pesant.* Tu ne m'as pas trompé, rien n'a pu t'ébranler, & ton courage t'a porté contre moi aux plus grands efforts,

---

teuse querelle. Que fait-il ? Il choisit un jour que le Président de Lamoignon était à Bâville avec une nombreuse compagnie : il y va sans être invité, sans être attendu. Lamoignon, interdit de cette insolence, le reçoit sur le perron du château, & lui dit tout bas : *Malheureux ! que viens-tu faire ici ? Si je ne respectais ton rang, je te ferais donner cent coups de bâton.* Le Premier Président sourit, ne répond pas, entre, reçoit les politesses qu'on est forcé de lui faire, reste deux jours à Bâville, & s'en retourne satisfait de s'être montré publiquement l'ami de celui qu'il avait grièvement offensé.

jusqu'à te faire Auteur. Toi qui ne sais pas écrire un billet, n'es-tu pas l'Auteur du plus piquant libelle qui, à cette époque, fut imprimé contre moi, du *Struensée*, dont tu ne fis corriger que le style & l'orthographe. Aussi, frippon, je ne t'ai pas ménagé. Tu te souviens de Thisy (*), de ces montagnes couvertes de neige, & des paniers dans lesquels tu fis porter tes enfans encore au berceau. Cette époque devait être, entre nous, le traité d'une haine éternelle. Quel prodige en a si promptement effacé le souvenir? Comment ton ame intraitable s'est-elle pliée à toutes les bassesses de la servitude? Comment le premier défenseur de la liberté publique est-il devenu le premier artisan de la tyrannie? Quel génie propice a mis dans ton cœur la rage dont j'étais animé? Qui m'aurait dit qu'un jour tu adopterais mes principes, mes sentimens, mes projets! que je recevrais de toi mon plus grand plaisir, ma plus douce consolation!

LE GARDE DES SCEAUX.

Le diable m'emporte, si je vous entends! Quelle consolation?... quel plaisir!..

LE CHANCELIER.

Ah, bijou, vous ne voulez pas m'entendre! J'étais sans contredit l'homme de France le plus abhorré. Mon nom semblait le signal de toutes les malédictions. Qui voulait dire un monstre, disait un Maupeou. Je traînais mes derniers jours dans l'ignominie, au milieu de ma famille proscrite. Eh bien! graces vous soient rendues, je ne suis plus que le second objet de l'exécration publique, je n'ai plus que la seconde place sur les tables de proscription: mon nom même s'obscurcit & s'efface à côté du vôtre, & mes descendans pourront échapper à la postérité, qui s'acharnera sur vos derniers neveux.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah, mon cher cousin, cette illusion vous plaît, mais

(*) Repaire le plus effrayant des montagnes du Forez, où le grand Lamoignon fut exilé au mois de Janvier 1772.

elle vous trompe! Mes projets ſont différens des vôtres, & votre conduite ne reſſemblait guère à la mienne.

LE CHANCELIER.

Mon Dieu, j'en conviens! & cette différence eſt une preuve de ce que je dis. Jaloux de la même gloire, nous n'avons fait, pour l'acquérir, ni les mêmes efforts, ni les mêmes progrès. Mon moyen principal fut l'intrigue; ton unique moyen eſt l'effronterie : auſſi c'eſt en rampant que je me ſuis gliſſé juſqu'au degré que j'occupe encore ; tandis que, d'un vol intrépide & léger, tu planes ſur ma tête, pour te fixer au premier degré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le vois, vous me faites l'honneur d'attribuer à ma volonté ſeule ce qui n'eſt qu'une ſuite néceſſaire des évènemens.

LE CHANCELIER.

Non : tu viens de développer un courage, une audace, dont j'ai toujours été bien éloigné. Soyons de bonne foi: *Le Parlement avait tort en 1771 ; il a raiſon aujourd'hui.* J'avais l'air de le punir en le perſécutant ; ma vengeance ſe couvrait d'un voile légitime; je l'accuſais, avec quelque raiſon, d'avoir uſurpé, depuis cent cinquante ans au moins, le droit d'enrégiſtrement des Impôts, c'eſt-à-dire, le droit d'impoſer la Nation ſans ſon conſentement. J'appelais cette uſurpation une tyrannie cruelle : j'annonçais l'intention de rendre ce droit aux Etats-Généraux, qui, ſeuls, pouvaient l'exercer. C'eſt ainſi, qu'oppreſſeur de la Magiſtrature, je me montrais libérateur de mon pays : c'eſt ainſi qu'entraîné par le ſentiment ſeul de mes haines particulières, je ne paraiſſais céder qu'au bonheur de *ma chère Patrie, dont j'étais amoureux-fou.* Aujourd'hui, c'eſt tout le contraire. Tu punis le Parlement de s'être rendu juſtice ; d'avoir fait le ſacrifice généreux de ſa plus belle prérogative ; d'avoir renoncé au droit qu'il avait uſurpé, & d'avoir rendu à la Nation ſon unique privilège, le dernier ſigne de ſa liberté. Tu le détruis enfin, parce qu'il s'eſt mis dans l'impuiſſance d'enré-

giſtrer les Impôts ; parce qu'il a poſé avec fermeté les nouveaux fondemens de la liberté françaiſe. Tu donnes à une querelle particulière une influence générale ; tu aſſocies l'intérêt du Peuple à celui des Parlemens : c'eſt le coup même que tu frappes ſur les Magiſtrats, qui appelle tous les citoyens à leur défenſe. Je feſais mine de délivrer la France de ſes tyrans : tu affectes de la priver de ſes protecteurs. N'eſt-ce pas là le courage intrépide dont peut-être le ſeul Lamoignon était capable?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je remarque, mon couſin, quelques erreurs dans vos louanges, & ma modeſtie ne peut les diſſimuler. Il n'eſt pas vrai que je détruiſe les Parlemens, & ſurtout le Parlement de Paris. Il réſide, vous le ſavez comme moi, dans la Grand'Chambre ſeule, & je conſerve la Grand'Chambre : je l'élève même aux honneurs de la *Cour Plénière*. En le privant des enrégiſtremens, je ne lui ôte rien : il s'en eſt privé lui-même. Mes Grands-Bailliages reſtreignent ſa compétence ; & c'eſt encore ſa faute. Quelle folie d'abdiquer ces enrégiſtremens ! *Indè mali labes*. Tant qu'il a ſervi à preſſurer le Peuple, on a reſpecté l'étendue de ſon reſſort ; lorſqu'il n'a plus été bon à rien, on s'eſt aviſé qu'il était cruel de faire plaider, pour le mince objet, le pauvre habitant de l'Angoumois, du Lyonnais, du Poitou, à plus de cent lieues de réſidence. D'ailleurs, en diminuant ſa compétence, je ne touche point à ſon reſſort.

LE CHANCELIER.

Mon cher cœur, cette ruſe eſt bonne pour les petits enfans, puiſque tu places un Grand-Bailliage à la porte même du Palais. Certes, ce n'eſt pas l'éloignement des lieux qui va priver le Parlement du plus grand nombre des affaires de la Capitale. Et de quoi ſera-t-il occupé, ſi Paris lui-même ne fournit pas, dans l'année, cinquante procès au-deſſus de 200,000 liv. ? Qu'importe ſon reſſort, s'il perd ſes fonctions ! Tiens, mon ami, n'échappe pas à mes éloges. Tout augmente mon

mon admiration pour toi. Si ton courage héroïque te permet quelques ruses, elles sont si hardies, ou si grossières, qu'il faut être effronté pour ruser ainsi. Par exemple, me serais-je jamais avisé de falsifier des Arrêtés pour les présenter au Roi ? d'appliquer à sa personne sacrée les expressions un peu raides que le Parlement se permettait contre toi seul & contre le Principal ? Ne crains-tu pas, si le Roi découvre cet innocent stratagême, qu'il ne tire à l'instant d'Epréménil des Isles Sainte-Marguerite, pour te mettre à sa place ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Point du tout. J'ai présenté l'Arrêté comme je l'ai reçu ; c'est une faute de copiste.

LE CHANCELIER.

Eh oui, je l'avais deviné ! Par exemple, à quels oisons crois-tu persuader que ta *Cour Plénière* est un rétablissement de l'ancienne, avec tes Maréchaux de France, tes Officiers de la Chambre, tes Capitaines des Gardes, & tes Conseillers d'Etat ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh, pour la *Cour Plénière*, entre nous, c'est le chef-d'œuvre du Principal : je ne me suis mêlé que des détails.

LE CHANCELIER.

Justement, c'est par les détails que l'invention est infernale. L'idée est assez bonne, & elle n'est pas de toi. Est-ce encore le Principal qui a eu l'effronterie d'annoncer, en supprimant les Enquêtes de tous les Parlemens & les Tribunaux d'exception, *que les supprimés seraient remboursés dans trois mois, & que les fonds étaient prêts* ? La gasconade est-elle courageuse ? Annoncer cinquante ou soixante millions d'espèces entassées dans les coffres du Roi, n'est-ce pas ranger des sentinelles de paille sur les remparts écroulés d'une ville déserte ?

LE GARDE DES SCEAUX.

En vérité, vous outrez les complimens. Ne vous est-il jamais arrivé de promettre ce qu'il vous était

impossible de donner ? Il eût été bien plus courageux de supprimer, en déclarant que la finance de tous les Offices avait été employée aux besoins de l'Etat ; & que ce sacrifice, la perte de ses fonds, était pour chaque titulaire la contribution légitime que tout citoyen doit aux nécessités publiques. Eh bien, je n'ai pas eu ce courage !

LE CHANCELIER.

Tu l'auras, mon bijou ! Si dans trois mois il faut que tu rembourses, comment paieras-tu ? En contrats, en papier, en feuilles de chêne ? Ne pas payer, c'est, je pense, déclarer assez franchement qu'on ne doit rien. Vraiment, je suis en extase devant ton génie. Je n'étais auprès de toi qu'un finassier ; l'Abbé Terray n'était qu'un étourdi. Le drôle n'avait qu'un courage de Pandour ; il coupait une bourse, & disait tout haut : *La voilà.* Toi, tu les vuides avec le geste (*) fait pour les remplir. J'admire enfin mon maître jusques dans les choses où je pouvais ne trouver que mon écolier. Par exemple, avec quelle forfanterie fais-tu publier, dans la Gazette, que ta Cour Plénière a tenu le 9 Mai sa première séance, lorsque toute la France sait très-bien que cette séance a été plutôt son *enterrement* que son *baptême ?* Quelle audace d'imprimer dans tous les Journaux que tels & tels Bailliages ont enrégistré avec joie & reconnaissance, tandis que les protestations de ces Bailliages sont dans toutes les poches, & qu'ils décrètent les Auteurs des Journaux comme des faussaires ? J'ai bien fait quelque chose d'approchant ; mais ce qui était au-dessus de mes forces, c'est le discours que tu as mis dans la bouche du Roi à cette première séance de ta *Cour Plénière.* Oh, ceci est un excès d'héroïsme !... Le même jour de ton Lit de-Justice, tous les Membres de la Grand'Chambre, par un acte commun, par des actes particuliers, déclarent qu'il

(*) Voyez les jolis préambules des Arrêts du Conseil, surtout de celui publié le 18 Août dernier. (*Note de l'Editeur.*)

leur eſt impoſſible d'exécuter tes Edits, & ſur-tout de prendre place dans ta *Cour Plénière*; & le lendemain tu leur fais dire par le Roi, qu'il compte toujours ſur leur zèle & ſur leurs ſervices. Quel jeu impudent & vil! Aurais-tu caché au Roi leur refus ſi énergiquement exprimé? La choſe eſt poſſible. On ſait l'aventure du Docteur Maloët chez Madame Adélaïde (*): &, quand tu ſonges à cette *ſcapinade*, tu n'es pas ſaiſi d'un tremblement univerſel! tu ne crains pas que le Roi détrompé ne puniſſe avec éclat le téméraire qui ſe joue auſſi librement de la dignité de ſa perſonne & de la majeſté de ſon Trône!

LE GARDE DES SCEAUX.

Non, j'attends la récompenſe de mes bonnes intentions, & je l'attends du Roi, moins encore que du Parlement lui-même. Ce que vous exaltez comme un trait de courage, n'eſt qu'un acte de bonté & de prudence; & ce chapitre de mon hiſtoire eſt, ſans contredit, le plus digne d'éloges. Au moment même de la publication des Edits, la voix de d'Eprémeſnil retentiſſait aux oreilles de ſes confrères; un reſte d'effervescence les égarait, & je m'attendais à leurs proteſtations. Mais, Dieu merci, j'étais incapable d'en abuſer. Les prendre au mot c'était les perdre: j'ai fait ſemblant de ne rien entendre. Le Roi a parlé comme s'ils n'euſſent pas proteſté. Le tems s'écoule, les réflexions viennent, & je laiſſe au moins à mes étourdis la faculté de rentrer dans le bon chemin tout douce-

(*) Le jour où les Edits fûrent préſentés au Châtelet, la Reine vint chez Madame Adélaïde lui annoncer, avec l'air d'une véritable ſatisfaction, que le Châtelet avait accepté, & que la paix publique ne ſerait point troublée. La Reine ſortie, le Médecin Maloët, préſent à cette entrevue, & qui, par reſpect, avait gardé le ſilence, tire de ſa poche l'Arrêté du Châtelet, & le préſente à Madame Adélaïde. Cette vertueuſe Princeſſe lit & s'écrie: *Ah, mon Dieu, comme on les trompe!*

ment, sans bruit, & comme si jamais ils ne s'en fussent écartés.

LE CHANCELIER.

Et tu crois qu'ils reviendront?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je suis sûr de les installer, avant le mois d'Octobre, aux premières places de la *Cour Plénière*.

LE CHANCELIER.

Ils t'ont promis?

LE GARDE DES SCEAUX.

Non; je n'en ai pas vu un seul, pas même Minières.

LE CHANCELIER.

Eh bien, voilà cette confiance dont je suis émerveillé! voilà ce courage que je ne conçois pas, & qui me fait tomber à tes pieds! Quelques poltrons, quelques femmes te reprocheraient peut-être de n'avoir pris aucunes précautions. Moi-même je n'ai jamais levé le pied sans savoir où j'allais le poser; en t'envoyant à Thysy, j'étais sûr du Conseiller d'Etat, qui, sur-le-champ, allait s'asseoir à ta place. Avant d'exiler la Justice, j'avais fabriqué le fantôme qui devait prendre ses habits, & jouer son rôle: mais, toi, tu te moques de ces niaiseries; tu marches comme un géant sur les montagnes & les abîmes: tu vois l'impossibilité de trouver de nouveaux masques, & tu tranches le nœud. D'un coup de baguette tu suspends la Justice dans tout le Royaume, pour la faire aller plus vîte. Toutes les sources du commerce vont tarir ensemble; cela vaut-il la peine d'y songer?... Les grands chemins seront couverts de voleurs, & les villes pleines d'assassins: bagatelle!... Les revenus de l'Etat seront par-tout arrêtés: qu'importe! la *Cour Plénière* réparera tout.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mai foi, j'en ai la certitude!

LE CHANCELIER.

Et tu ne veux pas que je sois dans l'enchantement? tu ne veux pas que je presse sur mon sein celui qui

s'immortaliſe par de ſi grandes choſes? Mais ce qui me pénètre davantage, ce qui m'arrache des larmes de tendreſſe & de joie, c'eſt une preuve de ta magnanimité, bien plus étonnante que toutes les autres; c'eſt de voir que le Lamoignon de 1771 ne faſſe point rougir le Lamoignon d'aujourd'hui. Morbleu, couſin, il faut une ame de fer & un front d'airain pour réſiſter à tous les quolibets que fait naître cette généreuſe infâmie!

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils m'amuſent. La lettre du Bailliage de Villefranche m'a paru plaiſante, & l'Arrêté de Rouen m'a fait pitié (*).

LE CHANCELIER.

Cependant on t'accuſe d'enchaîner un pamphlet bien piquant: c'eſt ton hiſtoire; elle eſt toute imprimée. Eſt-il vrai que quinze cens exemplaires ont été arrêtés, par tes ordres, à la barrière Montmartre?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh, là-deſſus je ſuis inflexible! Les gredins n'auront pas manqué de gloſer ſur mon origine, ſur ma nobleſſe, ſur mon fils qui eſt Chevalier de Malte.

LE CHANCELIER.

Je ſuis bien-aiſe de voir que vous ſentez cela. Méchant! & qui donc avait fourni à l'Auteur de la Correſpondance ce Vincent Maupeou, Notaire à Paris en 1547?

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi, je n'en ſais rien!

(*) *Pitié!*..... Mgr le Garde des Sceaux fait ici un petit menſonge: on peut conſulter là-deſſus ſon bon ami le Marquis d'Harcourt. Quel empreſſement, quel zèle M. le Marquis n'a-t-il pas mis à découvrir le lieu où s'était aſſemblé le Parlement! Que d'ardeur, que de fatigues, pour découvrir encore l'Imprimeur de cet Arrêté *pitoyable!* En vérité, la conduite de M. le Marquis eſt au-deſſus de tout éloge: auſſi doit-on lui décerner une couronne civique; & MM. les Libraires & Imprimeurs de Rouen ont déjà ſouſcrit pour cette œuvre pie. (*Note de l'Editeur.*)

LE CHANCELIER.

Ah, mon bijou, c'eſt vous!... Qui donc avait déterré cette vilaine hiſtoire du Maupeou de Privas, qui aſſaſſina ſon beau-frère en 1671 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien?

LE CHANCELIER.

C'eſt encore vous, mon bijou !

LE GARDE DES SCEAUX *ſourit.*

Vous croyez ?

LE CHANCELIER.

Mais ſois tranquille, je n'ai pas de rancune. Je ne leur fournirai pas les Mémoires de ce Lamoignon, grand-père du Premier Préſident, qui était Echevin de Bourges... Et le grand-père de l'Echevin... qu'en dis-tu ? Fi donc! il faut ſe taire. Le tracaſſier Maurepas avait bien beſoin d'amuſer les loiſirs de ſon exil à Bourges, par la recherche de tes titres de nobleſſe! Au ſurplus, excepté les Bochard & les Nicolaï, qui nous écraſent ſur cet article, les autres n'ont pas grand' choſe à nous reprocher. Les d'Aligre ont plus d'illuſtration ; les Pelletier ſont d'honnêtes gens, dont les ſervices ne ſont pas ſignalés. Mais, à propos, comment as-tu fait pour faire monter tes enfans dans les carroſſes du Roi ? Nous ſavons tous que Chérin avait refuſé ſon certificat.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le Roi l'a voulu ; & d'ailleurs, on a toujours quelques reſſources. Pour faire mon cadet Chevalier de Malte ; vous ſavez comment ſon biſaïeul, Samuel Bernard, de Juif qu'il était, eſt devenu Proteſtant. Une indiſcrétion me rendrait vraiment la fable de la Cour.

LE CHANCELIER.

Raſſure-toi, je me tairai, je t'en donne ma parole. Ne ſuis-je pas fils d'une Lamoignon ? Si quelque jour tu vois cette généalogie imprimée à côté de celle de Moréri, ne m'accuſe pas. Ces détails, au reſte, ſont

connus de tant de monde, qu'il ſera difficile de dépiſter l'indiſcret. Fais en ſorte au moins que l'Archevêque n'en ſoit pas inſtruit.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au contraire, ſi cette rapſodie paraiſſait, je voudrais la mettre ſur ſon compte; le nom de l'Auteur ſuffirait pour diſcréditer l'hiſtoire. Vous ne connaiſſez donc pas votre Archevêque? Il eſt grand ſur les genoux de ſa vieille Marquiſe. Ridicule & léger comme un pantin, le petit homme fait le Richelieu: ſa marotte eſt d'avoir du génie. Il veut mettre des idées, des idées nouvelles, à la place des anciennes opinions, & poſſéder ſeul toute la raiſon des ſiècles qui l'ont précédé. Je le crains... comme je l'eſtime, & je n'attends qu'une bonne occaſion pour lui mettre le pied ſur la gorge; elle ne peut pas tarder. Qu'il trébuche ſeulement, il eſt étouffé. Ses réformes l'ont environné d'ennemis. Ce n'eſt pas ſon Corps qui le ſoutiendra: ſon Corps le mépriſe & le déteſte depuis long tems. Prêtre ſans religion!... ſans mœurs!... athée!... libertin!..

LE CHANCELIER.

Libertin! Parle plus bas. Les femmes-de-chambre de ta femme ſont là qui t'écoutent... Mais j'entends une voiture.

LE GARDE DES SCEAUX, *regarde par la fenêtre.*

C'eſt lui-même. Vous ne voulez pas que je vous préſente?

LE CHANCELIER.

Non, parbleu! je me ſauve. Mais qu'au moins je te faſſe la réponſe que je t'ai promiſe. Tu veux être Chancelier, & ton ambition me plaît. Ne dis-tu pas que ta *Cour Plénière* a tenu ſa première ſéance le 9 Mai dernier (*)?

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute.

(*) Voyez la Gazette de France, qui ne ment jamais.

LE CHANCELIER.

Eh bien, mon ami, le jour même de sa seconde séance je te cède ma place: tu peux y compter.

(*Il sort.*)

SCENE V.

LE GARDE DES SCEAUX, *seul.*

Le traître me *persiffle ;* mais ses soixante & dix-sept ans me consolent.

SCENE VI.

LE GARDE DES SCEAUX, LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT, L'ABBÉ MAURI, TROUPE D'ESCLAVES.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Macte animo, generose Doctor ! Allons, mon ami, nous voici dans la crise. *Rodrigue, as-tu du cœur?* c'est le moment de le montrer, ou de le feindre. J'ai reçu les nouvelles des Provinces; la bataille est engagée. Notre pauvre *Cour Plénière* est traitée par-tout comme une vieille catin; elle est devenue le plastron de toute la Robinaille du Royaume.

LE GARDE DES SCEAUX.

Les insolens! traiter ainsi notre poupée, si jolie, si bien fardée!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Trève aux plaisanteries; les drôles ne plaisantent pas avec nous. Tout est enrégistré; encore avons-nous bien fait de mettre les plumes au bout des bayonnettes. Mais sommes-nous plus avancés? Non, ma foi. Ces Parlemens sont treize têtes dans un bonnet; & malgré la

la précaution prise de les frapper tous au même instant, pour ne leur pas donner le tems de s'entendre, toutes les protestations semblent modelées sur celle de Paris: il n'est pas un cuistre de buvette qui ne soit un d'Epréménil. C'est par-tout le même bavardage & la même routine. L'exemple du Châtelet a tourné la tête de tous les Bailliages; &, à l'exception de quelques vils coquins, qui, comme votre Basset de Lyon, nous ont coûté assez cher, tous les autres se pavanent en Sénateurs Romains; & ne vous flattez pas d'en enrôler davantage. Ils ont imaginé un singulier stratagême pour dérouter nos recruteurs. N'ont-ils pas déclaré infâmes & traîtres tous ceux qui prendraient notre livrée?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui-dà! belle finesse! Oh, je suis plus fin qu'eux! Je leur répondrai par un bel Arrêt du Conseil, dans lequel, en supprimant leurs Arrêtés, je vais mettre nos coquins sous la sauve-garde du Trône & de la Nation, & les déclarer fidèles au Roi, aux Lois & à la Patrie. Que dites-vous de l'idée? Est-ce là du génie?.... *Et moi aussi je suis Peintre!*

L'ABBÉ MAURI.

Je crains, Monseigneur, que l'opinion publique ne se moque de votre Arrêt du Conseil; je serais d'avis de parler plutôt à l'opinion publique. Je voudrais que, dans un beau discours, revu, corrigé & augmenté par quelques Académiciens, on prouvât méthodiquement, ce qui est facile, que les infâmes & les traîtres sont ceux qui n'encensent pas le Dieu Brienne & le Dieu Lamoignon.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourvu que le beau discours ne ressemblât pas à toutes les rapsodies que nous fesons jeter dans les boutiques. Dites donc, M. de Lamoignon, où ramassez-vous tous vos Ecrivailleurs? C'est la plus triste canaille!

LE GARDE DES SCEAUX.

Trop bonne pour le Peuple.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah, je suis votre serviteur! Il échappe à nos Cicérons des absurdités qui feraient secouer les oreilles de tous les baudets de la Limagne. Par exemple, c'est se moquer même des pauvres d'esprit, que de leur dire, dans votre avis au Peuple : *Il ne s'agit pas d'impôt ; le Roi a déclaré qu'il n'en avait pas besoin.* Et cette lettre d'*un ancien Mousquetaire à son fils Conseiller* ? Quelle pauvreté ! J'ai eu pitié de notre misère sur ce chapitre, & j'ai fait recrue des plus beaux esprits du siècle. Linguet, Mirabeau & Rivarol ont reçu des arrhes, sans compter le bon Abbé (*en frappant sur l'épaule de l'Abbé Mauri*), qui m'a promis quelques métaphores.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh, l'Abbé est à moi! Depuis qu'il a dit des injures à ma femme, & levé la canne sur mon fils, nous sommes inséparables.

L'ABBÉ MAURI, *en s'inclinant.*

Trop heureux, Monseigneur!... Et Beaumarchais ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi donc! fi !... Ce drôle-là est honni, même à la place Maubert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je n'ai besoin de personne pour mon Arrêt du Conseil, & je vous le livre d'avance comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence & de style (*).

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A la bonne heure : mais votre Arrêt du Conseil ne répondra pas à tout. La Noblesse s'est assemblée en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Franche-Comté, en Béarn. Par-tout les esprits fermentent & les têtes s'échauffent : à Rennes, deux mille Gentilshommes réunis menacent, les armes à la main, nos amis ou nos esclaves; à Grenoble, les Municipa-

(*) C'est l'Arrêt du Conseil du 20 Juin 1788, dans lequel, avec les idées les plus *basses*, & les raisons les plus *plates*, on trouve quelques fautes grossières de syntaxe.

lités se sont formées en États, & défenses ont été faites aux Receveurs de la Province de verser dans le Trésor Royal; les Montagnards ont quitté leurs retraites pour venir dévaster l'hôtel du Commandant, & mettre la hache sur sa tête; les femmes même environnent & veillent sur tous les Membres du Parlement; à Dijon, les Invalides qui gardent l'Intendance ont été bernés, & notre cher Amelot obligé de se cacher; en Béarn, le Peuple a forcé les Magistrats de rentrer au Palais, d'exercer leurs fonctions; à Bordeaux, le Premier Président a été reçu avec des couronnes & des feux de joie; en Provence, les choses ne vont pas à la sédition, mais l'unanimité des opinions est effrayante: le Parlement, la Chambre des Comptes, la Sénéchaussée, la Noblesse, le Clergé, les Avocats, le Commerce, & jusques aux Communautés d'artisans, tous les Corps ont juré de désobéir; &, s'il vous plaît, ce beau serment roule sur une misérable équivoque. Ces Messieurs se prétendent sujets, non pas du Roi de France, mais du Comte de Provence.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ecoutez: ces assemblées, ces réunions, sont des attroupemens défendus par nos Ordonnances. Voyez Dénisard, au mot *assemblées*. J'ai la Loi toujours présente, & je m'en trouve bien. Je suis son chef & son défenseur; c'est à moi de la faire exécuter; & je sais très-bien, dans une occasion périlleuse, agir de façon que *force demeure à Justice*. Je ne répondrai à ces séditieux qu'avec du canon. Faites marcher une vingtaine de Régimens contre chacune de ces Provinces rebelles. Parbleu, les Ministres de Louis XIV ont bien fait la guerre à toute l'Europe! Nous sommes plus puissans qu'eux; & nous n'avons que la France à combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui: mais croiriez-vous que les Officiers, les Soldats même, commencent à croire qu'ils sont Français?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien, faites pendre le premier qui refusera de marcher, fût-il Maréchal de France! faites décimer les autres, jusqu'à ce que nous puissions nous composer une jolie armée de Turcs, de Polonais, d'Indiens: & justement les Ambassadeurs de Tippo-Saïb viennent d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'adopte & j'admire votre manière de protéger la Loi; mais la force n'exclud pas l'adresse. L'intrigue, Monsieur! l'intrigue! Vous ne l'estimez pas assez. Je projète d'envoyer aux Provençaux le paisible Caraman, l'olivier dans une main & le caducée dans l'autre. Il leur proposera, de ma part, une exception. Si je pouvais détacher ainsi de la querelle commune toutes ces Provinces mutines, il nous serait facile (le reste du Royaume bien enchaîné) de les opprimer les unes après les autres. J'expédierai de même le Duc de Guiche aux Béarnais. Je tiens ici les Députés de Bretagne; &, pour Paris même, j'ai déjà, ne vous déplaise, mon affaire toute arrangée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Bon!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous connaissez Rolland?...

LE GARDE DES SCEAUX.

Des Requêtes?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui. Eh bien, Rolland m'a fait offrir d'être mon négociateur!

LE GARDE DES SCEAUX.

Peste, l'habile homme! Sa mémoire est prodigieuse, j'en conviens, & sa science infinie; mais s'il tient la navete, je vous promets une toile si bien mêlée, que le diable le plus fin ne pourra pas en trouver le fil.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous? Il veut être Prévôt des Marchands, Lieutenant-Civil, Lieutenant de Police. Ce

homme ſonge à tout : je lui ai fait dire que je ſongerais à lui. Tout cela ne m'inquiète qu'à demi. Voici le danger. La Nobleſſe de Bretagne, du Dauphiné, de Béarn, a député vers le Roi, & la vérité enfin va ſe faire entendre : leur répondrez-vous auſſi avec du canon?

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous parlez d'intrigue : c'eſt ici, Monſeigneur, qu'elle ſera délicieuſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai bien quelques moyens pour empêcher les députations d'arriver juſqu'au Roi; mais ces obſtacles ne ſont pas inſurmontables; & ſi le Roi, comme il faut le craindre, veut les voir lui-même & leur parler, nous n'aurons plus, pour les faire éconduire, que nos reſſources ordinaires, l'artifice & le menſonge.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah, oui, le menſonge! C'eſt une jolie choſe! J'avais jadis quelque répugnance pour le menſonge; mais vos leçons m'ont bien formé, & je commence à mentir avec aſſez d'impudence : n'eſt-il pas vrai?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je voudrais quelquefois plus de fineſſe. Vous voyez avec quelle ſagacité le Roi nous écoute & nous interroge : quelle méfiance de tous les moyens qui s'écartent de ſa bonté naturelle! Quelle ſollicitude ſur le bonheur de ſon Peuple! Auſſi, malgré tous les pièges dont nous avons environné ſa juſtice & ſa ſageſſe, quelle réſiſtance n'a-t-il pas faite avant d'adopter nos projets? Et peut-être réſiſterait-il encore, ſans l'adreſſe merveilleuſe avec laquelle je l'ai perſuadé, enfin, que nos projets allaient fonder le repos, l'aiſance & la félicité de la claſſe la plus pauvre & la plus intéreſſante de ſes Sujets. Ne ſortons pas de là; étudiez votre leçon ſur ce texte. Vous ſentez comment il faut démontrer maintenant qu'on indiſpoſe le riche, alors qu'on veut ſoulager le pauvre, & que cette réclamation de la Nobleſſe de toutes les Provinces n'eſt autre

chose qu'une conjuration faite avec les Parlemens, avec des grands Propriétaires du Royaume, pour conserver les avantages usurpés au préjudice du Tiers-Etat. En mêlant à cette thèse quelques mots de révolte, de sédition, en parlant un peu de son autorité compromise, offensée, j'espère que le Roi lui-même repoussera les mains perverses qui voudraient déchirer le voile dont nous l'avons enveloppé.

ALBERT.

Prenez garde au moins qu'à travers le voile il ne reconnaisse la main de son frère, ou celle de sa tante. J'ai avis, Messeigneurs, que Monsieur, que le Comte d'Artois lui-même, que Madame Adélaïde, gémissent de nos folies, & qu'ils se disposent à parler.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne crains rien : en respectant toujours leurs vertueuses intentions, j'ai rendu suspect tout ce qui les entoure.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la Reine ? C'est la Reine qu'il faut surveiller.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je répondrais d'elle ; je la tiendrais dans ma main, si le Breteuil était éloigné. Pardieu, mon ami, pardons ce faquin-là, si vous ne voulez pas qu'il nous perde ! Cette impudence est-elle assez forte, de refuser pour sa petite-fille les deux cens mille livres que vous avez sollicitées & reçues pour votre fille ? Quelle insolence ! quel orgueil dans le parallèle ! Et vous ne savez pas tout : vous ne savez pas la *tartuferie* qu'il vient de jouer ces jours passés ? Il s'est présenté au Roi, les yeux baissés & le maintien modeste. « SIRE, a-t-il dit, » Votre Majesté daignera se souvenir que j'ai eu le » malheur d'élever dans son Conseil une opinion con- » traire aux Edits dont elle a ordonné l'exécution : » cette exécution forcée me place dans une situation » insupportable vis-à vis des Provinces pour lesquelles » j'ai la signature en commandement. Je supplie Votre » Majesté de me délivrer de ce fardeau, en acceptant » ma démission ».

LE GARDE DES SCEAUX.

Et le Roi ne l'a pas chaſſé ſur-le-champ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non : je ne ſais quel démon l'inſpirait en ce moment. C'eſt même avec bonté qu'il lui a répondu : — *Je refuſe votre démiſſion ; je la refuſe, par la raiſon même alléguée pour l'obtenir. Reſtez, vous contredirez au moins.* — Voilà, ſans doute une permiſſion bien expreſſe de tout dire, & de tout faire contre nous : en ſentez-vous les conſéquences ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment diable ! le danger eſt plus preſſant que vous ne le diſiez. Il faut l'écraſer ; & ne vous aviſez pas d'être délicat ſur les moyens. La beſogne va mal : profitons du mauvais ſuccès pour le perdre : qu'il ſoit dénoncé par tous nos eſpions, dans toutes les ſociétés, comme le plus grand obſtacle à notre entrepriſe : accuſons-le d'encourager ſourdement les querelles, d'échauffer leur fol eſpoir, & d'enhardir leur réſiſtance : que cette délation parvienne juſqu'au Roi par des voies indirectes, mais ſûres : ayons des témoins apoſtés, qui atteſtent avoir entendu ce qu'il n'aura pas dit. S'il faut même montrer au Roi des lettres ſignées de lui....

L'ABBÉ MAURI, *avec empreſſement.*

Je m'en charge, Monſeigneur.

SCENE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, BLONDEL, *portant à la main des expéditions & des lettres.*

LE GARDE DES SCEAUX, *à Blondel qui entre.*

QU'EST-CE ?

BLONDEL.

J'apporte à Monſeigneur des lettres à ſigner & des lettres à lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ne vous ai-je pas défendu d'entrer lorſque je conférais ſur les affaires d'Etat, dont vous êtes incapable?

BLONDEL.

Je demande pardon à Monſeigneur... J'ai penſé que quelques lettres étaient preſſées... Celle-ci eſt de Dijon.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, ha, du bon homme Courbeton? Il faut la lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons, puiſque vous me permettez... (*à Blondel.*) Venez avec moi.

(*Le Garde des Sceaux ſort avec Blondel.*)

SCENE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT, L'ABBÉ MAURI.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Monsieur de Lamoignon eſt un homme rare, il faut l'avouer. Une fermeté que rien n'ébranle, un courage que rien n'étonne, une inſenſibilité que rien n'émeut; tout ce qu'il faut pour les grandes choſes. Le dirai-je cependant, j'ai quelquefois la folie de penſer qu'il gâte ſon ouvrage!

ALBERT.

On eſt forcé de convenir qu'il n'épargne rien pour le ſuccès. N'eſt-il pas vrai, M. l'Abbé?

L'ABBÉ MAURI.

C'eſt une juſtice qu'il faut lui rendre. Son repos, ſes amis, ſon honneur, il a tout ſacrifié.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh mon Dieu, Meſſieurs, j'en ſuis d'accord! Mais penſons tout haut: nous ſommes ſeuls, & je vous jure le ſecret. N'êtes-vous pas d'avis qu'un autre, à ſa place, aurait trouvé moins d'obſtacles?

L'ABBÉ

L'ABBÉ MAURI.

Puiſque Monſeigneur nous permet la ſincérité, nous lui dirons ce dont nous ſommes convenus ſouvent, Monſieur & moi : « A juger les choſes ſous un certain rapport, on peut croire que M. de Lamoignon était moins propre qu'un autre aux choſes qu'il veut exécuter ».

ALBERT.

Ceci doit être expliqué. M. de Lamoignon, quand on l'a fait Garde des Sceaux, était, dans ſon Parlement, déteſté de pluſieurs, & redouté de tous. D'après cela, on devait naturellement s'attendre que tout ce qui viendrait de lui, ſerait opiniâtrement repouſſé, & que la haine de ſa perſonne ne favoriſerait pas les œuvres de ſon génie.

L'ABBÉ MAURI.

Et depuis, cette haine ſe propage ; elle a gagné les grands Seigneurs. Avec quel éclat ſcandaleux le Duc de Montmorency ne l'a-t-il pas fait excepter de tous les convives à la noce de la petite Matignon ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh, ceci eſt une inſolence du Breteuil ! Mais ſavez-vous que ſon fils, que Lamoignon ne joint pas ſon Régiment, parce que les Officiers l'ont très-clairement engagé à reſter chez lui ? Mais ſavez-vous que M. de Malesherbes, gémiſſant ſur ſon nom déshonoré, voulait ſe retirer du Conſeil, & qu'il reſte, non pas pour protéger ſon couſin qu'il abandonne, mais parce que j'ai encore eu le bon eſprit d'empêcher ſa déſertion ? Il a reçu de la bouche même du Roi l'aſſurance flatteuſe qu'on avait encore beſoin de lui pour quelques mois ſeulement. Mais voyez-vous avec quel acharnement & quelle affectation ce Garde des Sceaux eſt perſonnellement attaqué dans les Arrêtés, dans les Proteſtations, dans les Pamphlets, dans tous les Ecrits clandeſtins ? Sa conduite en 1771 en eſt le prétexte aſſez légitime, tandis qu'on conſerve encore pour moi des égards, & qu'on ſe contente de me montrer

du doigt. Je prévois de tout ceci, que la victime, s'il en faut une, eſt déjà déſignée, & que le pauvre Lamoignon entraînera dans ſa chûte tous ceux qui ſeront à côté de lui.

ALBERT.

Monſeigneur a toujours une prévoyance admirable.

L'ABBÉ MAURI.

Monſeigneur a grande raiſon : il faut être prudent.

ALBERT.

Il ne faut pas ſe livrer ſans réſerve.

L'ABBÉ MAURI.

On peut ſe tenir avec lui à telle diſtance, qu'on partage non pas le danger, mais le ſpectacle de ſa chûte.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Il faudra même ſe garder de tendre la main pour le ſoutenir. Tenez, Meſſieurs, laiſſons-le aller ; il va fort bien. Il ſuffit, pour s'en débarraſſer, de l'abandonner à lui-même. Son caractère impétueux & violent le jetera dans des excès qui ſeuls néceſſiteront ſa perte. Vous êtes ſes conſeils & ſes amis : ſongez ſeulement à ne pas ralentir ſa courſe ; & même s'il avait envie de prendre haleine, ſerait-ce un ſi grand mal de l'aiguillonner un peu ?

L'ABBÉ MAURI.

Monſeigneur nous promet-il de ne pas nous oublier ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

En doutez-vous ?

SCENE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE GARDE DES SCEAUX, *une lettre à la main.*

LE GARDE DES SCEAUX.

LA RAGE m'étouffe ! Eſt-ce à moi ; eſt-ce à Lamoignon qu'on oſe faire injure ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Q'eſt-ce donc ?

LE GARDE DES SCEAUX, *lui donnant la lettre.*

Liſez, Monſeigneur, & voyez s'il eſt un Dieu qui puiſſe retenir ma vengeance.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *après avoir lu.*

Le mariage rompu ! la perte n'eſt pas grande, ſans doute : mais l'inſulte eſt bien impudente, & le procédé bien mal-honnête. Eſt-il devenu fou, ce miſérable Courbeton ? Songe-t-il aux ſots propos de la Cour, de la ville ? Songe-t-il aux moyens qu'un MINISTRE DU ROI peut employer contre de pareilles avanies ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la lettre ne dit pas tout : elle ne dit pas que toute la ville de Dijon s'eſt portée en foule aux genoux de la petite bégueule ; que toutes les Communautés, depuis l'Hôtel-de-Ville juſqu'aux Savetiers, ont été en appareil lui offrir des couronnes & des bouquets ; qu'on a jeté des fleurs ſur ſon paſſage.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je conçois cela, & j'approuve votre reſſentiment.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je penchais vers la modération ; vous l'avez vu. Soyez donc modéré avec de tels impudens ! Que feront-ils au Roi, s'ils traitent ainſi ſes Miniſtres ? J'en ſuis fâché,

Monſeigneur ; mais la révolte ſe décide avec trop d'audace, & la violence ſeule peut la réprimer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je commence à le croire.

ALBERT.

La douceur n'eſt ſouvent qu'une faibleſſe dangereuſe.

L'ABBÉ MAURI.

La violence a quelques abus ; mais elle eſt ſouvent néceſſaire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Indiſpenſable, Monſieur. Allons, que la Bretagne, le Dauphiné, la Béarn, la Bourgogne, la Provence ; que toutes ces Provinces révoltées ſoient à l'inſtant inondées de ſoldats. Ah, Scélérats ! vous ne voulez pas de mon fils !.... Que leurs Députés, s'ils arrivent, ſoient ſaiſis & empriſonnés ! portons le fer & le feu aux quatre coins du Royaume ! que tous les fléaux enſemble ravagent cette terre funeſte ! que le frère égorge ſon frère ! que le père s'abreuve du ſang de ſon fils ! que les enfans ſoient écraſés ſur le ſein de leurs mères ! que la famine dévore ce qui pourra échapper au carnage ! Faiſons de la France un vaſte tombeau, &, quand nous ſerons ſeuls, qui nous empêchera de régner ?

L'ABBÉ MAURI.

Ainſi ſoit-il.

Fin du second Acte.

N. B. *La durée de l'entr'acte dépend des évènemens.*

ACTE III.

La Scène eſt dans l'Antichambre du Roi.

SCENE PREMIERE.

LE BARON DE BRETEUIL, LE CHEVALIER DE GUER, Député de Bretagne; LE COMTE DE VIENNOIS, Député du Dauphiné; LE COMTE DE SABRAN, Député de Provence; LE CHEVALIER DE MESPLESSES, Député du Béarn: MADAME D'ÉPRÉMESNIL & ſes deux FILLES.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ainsi donc, M. le Baron, le Roi daigne écouter les gémiſſemens de ſon Peuple; & la France ſaura que vous avez contribué à ce bienfait.

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne ſuis qu'un ſoldat; j'ai exécuté les ordres de mon Roi, voilà tout: j'ai rempli ſes intentions. Je n'ai point approuvé les moyens choiſis pour réſiſter à ſes volontés. Il n'exiſte, à mon avis, qu'une Loi ſupérieure à l'autorité du Roi; c'eſt le bonheur de ſon Peuple: je ne connais pas les autres. Lorſqu'un Roi eſt trompé (& les plus grands Rois peuvent l'être), ſon Peuple n'a, pour l'éclairer, d'autre reſſource que la prière conſtante, importune, opiniâtre même, ſi vous voulez; mais la prière ſeule. Et comment donc, Meſſieurs! En Dauphiné, en Bretagne, on s'attroupe! on s'arme! on menace les porteurs de ſes ordres! on inſulte ſes repréſentans! on parle hautement de révolte & d'indépendance!.... Meſſieurs, Meſſieurs! les choſes ont été portées trop loin: & ce qui m'afflige davantage, c'eſt qu'on ne connaît pas le Roi au fond de vos

Provinces. Avec quelle intrépidité j'ai vu ſouvent calomnier ſes intentions paternelles ! Avec quel empreſſement, dans toutes circonſtances, il ſacrifierait tout au repos de ſes Sujets; tout, juſqu'à ſon autorité dont on le croit ſi jaloux ! Non, Meſſieurs, vous ne le connaiſſez pas.

LE CHEVALIER DE GUER.

Notre conduite, Monſieur le Baron, prouve le contraire : elle prouve au moins que nous avons de ſes ſentimens juſtes & bienfeſans l'idée que vous venez d'en donner. C'eſt notre confiance extrême dans ſa juſtice & dans ſa bienfeſance qui animait nos efforts à lui réſiſter, certains qu'en apprenant à quelles mains odieuſes il s'était livré, dans quelle erreur nos deux tyrans l'avaient plongé, de quelle barrière ils l'avaient entouré pour le rendre inacceſſible (& vous le ſavez, Monſieur le Baron, puiſque vous étiez forcé vous-même de garder le ſilence); certains, dis-je, qu'alors il applaudiſſait la réſiſtance généreuſe qui va raffermir ſon trône ſur les fondemens de la Loi.

LE BARON DE BRETEUIL.

J'eſpère, au moins, qu'il la pardonnera. Vous pouvez, Meſſieurs, avec cette confiance dont vous parlez, & qui ne ſera pas trompée, attendre ici ſa réponſe, & il ſe prépare dans ce moment-ci des évènemens....

(*Le Baron de Breteuil entre chez le Roi.*)

SCENE II.

Les DÉPUTÉS des différentes Provinces; Madame D'EPREMESNIL & ſes deux FILLES.

LE COMTE DE SABRAN.

MALGRÉ l'air empeſté de ce ſéjour, malgré le menſonge & la fourberie qui nous environnent, un preſſentiment heureux m'annonce le plus beau jour

de ma vie. Et vous, Madame (*à Madame d'Éprémesnil*), de quelle gloire il sera couvert, cet époux que vous allez rejoindre!

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah, j'ai besoin de cette consolation! Lorsqu'il me fut enlevé, cette enfant (*elle montre sa fille aînée*) était mourante: forcée de la suivre à Forges, pour la sauver, je fus privée de la seule consolation qui me restait, d'aller m'enterrer avec mon époux, ou, du moins, d'habiter la ville, le hameau le plus voisin de sa prison. Les eaux & la Providence m'ont rendu ma fille; & nous venons ensemble d'obtenir de la sensibilité du Roi la faveur de rassembler sur le même rocher, aux confins de la Provence, une famille dont l'union la plus tendre a toujours fait le bonheur.

LE COMTE DE SABRAN.

Quelle figure céleste! Ces deux Demoiselles, Madame, ont été trop bien partagées. Avec tant d'attraits, être encore les filles de M. d'Éprémesnil!

Madame d'ÉPRÉMESNIL.

Elles n'ont pas cet avantage. Mon premier mari, M. Thilorier, est leur père: mais M. d'Éprémesnil les a adoptées, elles n'ont rien perdu. (*On voit entrer la suite du Principal Ministre.*) Cette foule d'Esclaves nous annonce un Satrape.

LE CHEVALIER DE GUER.

C'est l'Archevêque.

SCENE III.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE PRINCIPAL MINISTRE, Foule d'Esclaves, parmi lesquels on distingue l'ABBÉ MORELLET.

LE PRINCIPAL MINISTRE. (*Il s'arrête devant Madame d'Éprémesnil.*)

Il m'est bien dur de vous annoncer, Madame, que la bonté du Roi ne s'accorde pas avec la nécessité des

circonſtances : la liberté de M. d'Éprémeſnil eſt encore une grace impoſſible.

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Je demanderais ſa liberté, Monſeigneur, s'il avait merité ſes fers : je ne demande que la faculté d'aller le joindre ; & c'eſt au Roi que je me ſuis adreſſée.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Au Roi, Madame ! Et pourquoi douter ainſi de mes ſentimens ? Lorſque nous avons appris que M. d'Éprémeſnil était traité avec une rigueur contraire à nos intentions, à la bonté du Roi, autant qu'elle était déplacée, n'a-t-il pas été mis ſur-le-champ dans un état de douceur & d'aiſance, tel que je pourrais le deſirer moi-même ?

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Je ſais ce que M. de Breteuil a fait à cet égard, & il ne doute pas de ma reconnaiſſance.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je n'aurai donc jamais le bonheur de voir qu'on me rende juſtice ! Et vous, Meſſieurs (c'eſt aux Députés des Provinces que je parle, ſans doute), aurai-je le même reproche à vous faire ? Depuis que vous êtes ici, on peut croire que vous n'avez pas eu beſoin de moi.

LE CHEVALIER DE GUER.

La première loi qui nous fut impoſée par les Provinces que nous repréſentons ici, eſt de ne voir ni le Garde des Sceaux, ni vous, Monſeigneur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Cette défenſe n'eſt pas civile : elle ſerait contraire à toutes les règles ; permettez-moi d'en douter.

LE CHEVALIER DE GUER.

N'en doutez pas, cette défenſe eſt exprimée dans nos pouvoirs ; voici les miens. Ils ſont ſignés, comme vous voyez, de huit cens ſoixante-ſix Gentilshommes Bretons ; & ce nombre ne comprend que les plus conſidérables. La Bretagne a, de plus, deux mille cinq cens Gentilshommes qui n'ont pas ſigné, & qui ſigneront dès demain, ſi cela peut vous plaire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne l'exige pas, je vous assure.

LE CHEVALIER DE GUER.

Mes pouvoirs sont illimités. Je suis autorisé, si un seul des douze Nobles qui m'accompagnent pouvait être séduit ou intimidé par intérêt ou par faiblesse, de le renvoyer chez lui, & d'en choisir un autre ; je suis autorisé à faire avec le Gouvernement tel traité qui me paraîtra convenable, certain que ma décision sera confirmée par la Province.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je veux bien, Monsieur, tolérer une expression dont vous n'avez pas calculé toute la valeur. Des Sujets sont-ils admis à traiter avec leur Roi ? Mais à Dieu ne plaise dans ce moment qu'une vaine dispute de mots éloigne la paix dont le retour est si facile ! Vous venez réclamer la conservation des traités, capitulations & privilèges de la Bretagne : vous, Monsieur, de la Provence : vous, du Béarn ; & vous, du Dauphiné ? Le mal est de ne pas s'entendre. Le Roi n'a jamais voulu porter atteinte aux capitulations des Provinces. Il l'a déclaré assez formellement dans son Edit de *Cour Plénière ;* & , s'il le faut pour vous tranquilliser, je suis tout prêt à solliciter de Sa Majesté une Déclaration plus expresse, & dont le sens soit au-dessus de toute maligne interprétation.

LE CHEVALIER DE GUER.

Comment, Monseigneur, vous tenez à cette petite ruse ? Lorsque dans votre Edit de *Cour Plénière* vous attribuez à ce fantastique Tribunal le droit de vérifier *provisoirement* tous les impôts du Royaume, avez-vous excepté les impôts de la Bretagne ? Entendez-vous les excepter ? Auriez-vous le courage de le dire ? Aurions-nous le courage de le croire, & la confiance insensée que vous respecteriez nos privilèges, après avoir asservi le reste de la France ? Non, Monseigneur, je ne sollicite point ici une Déclaration qui excepte la Bretagne de la loi générale : le premier vœu de ma Province est

de n'arrêter aucun arrangement particulier, que l'arrangement général ne ſoit conſommé.

LE COMTE DE VIENNOIS.

Le Dauphiné a pris la même réſolution.

LE CHEVALIER DE MESPLESSES.

Le Béarn penſe de même.

LE COMTE DE SABRAN.

Et c'eſt auſſi le vœu de la Provence.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment donc, Meſſieurs, une confédération!

LE CHEVALIER DE GUER.

Daignez nous entendre, Monſeignenr; notre raiſon eſt ſi ſimple & ſi claire, qu'il vous ſera, je penſe, impoſſible d'y répondre. La Bretagne (& l'on peut dire la même choſe des autres Provinces qui réclament), la Bretagne eſt unie à la France comme Monarchie; elle n'eſt point unie à la France comme tout autre Gouvernement. Vous le voyez; il faut que le ſort de la France ſoit décidé avant de prononcer ſur le ſort de la Bretagne. Si la France eſt toujours Monarchie, les Bretons ſeront toujours Français: ſi la France ceſſe d'être Monarchie, la Bretagne ceſſe d'être à la France.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà ce que vous appelez une raiſon! c'eſt un ſophiſme enfanté par l'eſprit de révolte.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ce mot n'eſt pas réfléchi, Monſeigneur. Des révoltés ne vous parleraient pas ainſi, des révoltés oppoſeraient aux actes de violence & de tyrannie, que vous prodiguez avec tant d'indiſcrétion, d'autres moyens que les larmes & les ſupplications. Vous envoyez vingt mille ſoldats en Bretagne! avez-vous le projet de la conquérir ou de la dévaſter? Et vous ne ſavez donc pas de quels efforts nous ſerions capables, ſi nous avions recours aux vils artifices qu'on ne rougit pas d'employer contre nous? Vous ne ſavez donc pas que le ſeul mot *Gabelle*, prononcé dans nos villages, armerait à l'inſ-

tant quatre-vingt mille payſans, & que vos ſoldats ſe raient égorgés dans vingt-quatre heures !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Que dites-vous là, Monſieur? Gardez-vous de répéter un tel propos !

LE CHEVALIER DE GUER.

Manifeſter ce moyen, c'eſt y renoncer ! Vous n'avez donc pas obſervé que la Bretagne & la Provence ſont nos ſeules Provinces maritimes, & qu'en ſéparant vous-même ces deux Provinces de la France, vous privez ce grand Empire de ſa ſeconde force, de l'avantage unique qui réunit dans la main de ſon Roi les deux puiſſances de la mer & de la terre ? Je ſais qu'un tel langage peut vous déplaire. Ceux qui ont arraché deux Magiſtrats du Tribunal le plus ſaint ; ceux qui ont aſſiégé les Temples de Juſtice comme des villes de guerre, peuvent exercer contre moi une violence moins ſcandaleuſe. Vous pouvez me mettre à la Baſtille ; mais vous y mettrez auſſi les douze Gentilshommes qui m'accompagnent, les huit cens ſoixante-ſix qui ont ſigné mes pouvoirs, & les deux mille cinq cens qui ne les ont pas ſignés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt donc à moi ſeul que les reproches s'adreſſent ; & ſans compter des circonſtances pénibles & des raiſons impérieuſes qu'on ne veut pas balancer, on s'obſtine à ne pas voir que les Lois, leurs ſanctuaires & leurs miniſtres ne ſont pas ſous ma dépendance ; qu'il n'était pas à mon pouvoir d'empêcher un éclat qu'un autre a commandé, & qui, je l'avoue, a dû faire quelque impreſſion fâcheuſe !

LE CHEVALIER DE GUER.

Auriez-vous la prétention, Monſeigneur, de faire croire à vos ſentimens patriotiques ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourquoi non, Monſieur ? Je ſuis le Miniſtre de la Nation, bien plus que le Miniſtre du Roi.

LE CHEVALIER DE GUER.

Vous, Monſeigneur, le Miniſtre de la Nation! Quel langage! Y penſez-vous? Vous a-t-elle choiſi? Où ſont ſes pouvoirs, & qu'avez-vous fait pour elle? Vous avez voulu la tromper & l'aſſervir. — Malheureuſe Nation, tu étais autrefois l'exemple & l'arbitre du monde; aujourd'hui, quand toute l'Europe s'agite pour de grands intérêts, tu perds dans une inaction forcée ſon influence politique! Miſe à l'écart par les autres Peuples, comme un Peuple inutile, mépriſée par ſes ennemis, inſultée par ſes alliés qu'elle a traîtreuſement abandonnés, la France n'eſt plus occupée, graces à vous, qu'à déchirer ſes entrailles, à diſperſer, de ſes propres mains, les déplorables reſtes de ſa richeſſe engloutie & de ſa gloire éclipſée!

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous rendrez-vous auſſi reſponſables des évènemens qui nous ont précédés? Dans tous les cas, Monſieur, vous devez, ce me ſemble, trop de reſpect au Roi pour refuſer quelques talens à ceux qu'il a choiſis pour gouverner ſes Etats.

LE CHEVALIER DE GUER.

Monſeigneur, vous ſavez ce qu'a dit un de vos bons amis: « Les grandes places ſont des rocs eſcarpés, que » l'aigle ſeul & le reptile peuvent atteindre ». Etes-vous aigle?....

LE PRINCIPAL MINISTRE, *s'adreſſant aux autres Députés.*

Meſſieurs, Meſſieurs, la parole de M. de Guer eſt impétueuſe. Il n'eſt guère poſſible de raiſonner avec lui & de s'entendre. Je ſais que dans ſon réglement ſur l'adminiſtration de la Juſtice, & même dans la compoſition de la *Cour Plénière*, M. le Garde des Sceaux a gliſſé des choſes qui peuvent déplaire; je n'en ſuis pas fâché: on réclame, on ſe rapproche, on diſcute, les ſacrifices ſont réciproques, & tout s'arrange. Je ne tarderai pas à me rendre chez le Roi.

Insensible à des soupçons injurieux, je ne prétends me venger qu'en rappelant sur une Nation, que j'idolâtre, des jours de calme & de bonheur.

(*Il sort. Les Esclaves restent au fond du théâtre.*)

SCENE IV.

LES DÉPUTÉS, Madame D'ÉPRÉMESNIL & ses deux Filles.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ton artifice est inutile ! Tu caresses vainement aujourd'hui cette Nation que tu as voulu perdre, & qui va te punir ! Oh, mes amis, connaissez cet homme tout entier ! Comblé des bienfaits de la Reine, ouvrage de ses augustes mains, élevé par Elle à la plus haute dignité, le traître blasphême contre la Divinité qui le protège ! N'a-t-il pas fait répandre, par ses vils agens, dans la Capitale & dans nos Provinces, le bruit scandaleux que cette Assemblée de la Nation, seul remède aux maux qui nous accablent, c'est lui qui la desire, qui la provoque de toutes ses forces, tandis que la Reine seule l'éloigne & la rend impossible ? (*En s'adressant à la suite du Principal Ministre.*) Esclaves, ne dites-vous pas à tous ceux qui daignent vous entendre, que votre Maître n'a lui-même excité le désordre universel que pour forcer la convocation des Etats ?

LE COMTE DE VIENNOIS.

Taisez-vous : voici l'autre tyran.

LE CHEVALIER DE GUER.

Me taire, devant lui !

SCENE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE GARDE DES SCEAUX ; Foule d'Eſclaves, parmi leſquels on diſtingue ALBERT, PIÉPAPE, L'ABBE MAURI, DAGOULT, &c.

LE GARDE DES SCEAUX.

(Il s'arrête au milieu du théâtre, vis-à-vis Madame d'Eprémeſnil.)

QUELLE eſt cette femme ?

DAGOULT.

Monſeigneur ne connaît pas Madame d'Eprémeſnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment donc ! Elle a l'audace de préſenter ici l'épouſe d'un révolté, d'un homme que l'indulgence du Roi pouvait ſeule ſouſtraire au dernier ſupplice ?

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah, Dieux, quel langage barbare ! *(à ſes filles.)* Mes enfans, ſoutenez votre mère expirante !

LE CHEVALIER DE GUER.

Voyez avec quel orgueil le cruel inſulte à la faibleſſe d'une femme !

LE GARDE DES SCEAUX.

Quelques murmures inſolens frappent mon oreille !

LE CHEVALIER DE GUER.

C'eſt moi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et qui êtes-vous ?

LE CHEVALIER DE GUER.

Je ſuis l'un de ceux dont la préſence doit vous faire trembler. Baiſſez les yeux devant les Députés des Provinces que vous avez livrées à toutes les horreurs de la guerre & du déſeſpoir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ha, ha, Meſſieurs, c'eſt vous! je ſuis bien-aiſe de vous voir. Vous êtes donc les Repréſentans de ces Sujets rebelles, dévoués à la vengeance la plus éclatante! Vous venez donc apporter vos têtes à l'échafaud qui les attend!

LE CHEVALIER DE GUER (*).

Nous ſommes à l'abri du Trône, & tu n'es plus à craindre, homme incapable & ſuperbe! Dans ce moment même, le Roi jette un regard paternel ſur la longue hiſtoire de nos malheurs & de tes attentats. Frémis, la vérité l'éclaire; & bientôt tu rendras compte à ton Souverain, à ta Patrie aſſemblée, des larmes & du ſang que tu fis répandre. Si les ſervices de tes aïeux, ſi la pitié du Roi, ſi toute autre conſidération te dérobe au châtiment, au moins tu n'échapperas pas à tes remords, tu vivras ſeul avec le ſouvenir du mal que tu as fait!

LE GARDE DES SCEAUX.

Eſclaves, qu'on le ſaiſiſſe, & qu'on attende l'ordre du Roi, que j'apporte à l'inſtant!

(*) *N. B.* Le Chevalier de Guer joue ici le rôle d'un homme libre, tandis que depuis long tems, hélas, il eſt dans les fers!... Nous n'avons à répéter ici que ce qu'on a déjà dit dans l'*Avis des Editeurs.* — Encore quelque tems, & l'on verra ſi l'Abbé de Vermond a deviné juſte, & s'il y a une *ſorte de compenſation* entre quelques évènemens de cette Pièce, *qu'on a éloignés*, & la cataſtrophe qui ſe trouve *rapprochée* à certains égards.

SCENE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LE COMTE DE MONTMORIN.

LE COMTE DE MONTMORIN, *sortant tout-à-coup de la chambre du Roi, & arrêtant M. de Lamoignon qui se disposait à y entrer.*

Vous entriez chez le Roi, M. de Lamoignon?.... Un moment, s'il vous plaît; j'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre. L'Archevêque de Sens.....

LE GARDE DES SCEAUX.

L'Archevêque de Sens! .....

LE COMTE DE MONTMORIN.

Est disgracié. M. le Comte d'Artois (*& vous savez cela mieux que moi, M de Lamoignon.*) lui faisait depuis quelque tems une guerre assez ouverte... Le zèle patriotique de ce Prince a surmonté enfin tous les obstacles qui s'opposaient au renvoi du Principal; & dans ce moment-ci même, on lui prononce vraisemblablement son arrêt.

LES DÉPUTÉS.

Ciel, le moment de la vengeance serait-il arrivé!

LE GARDE DES SCEAUX, *avec une joie dissimulée.*

Il est disgracié!.... (*à part.*) Necker! notre cabale triomphe! (*haut.*) J'en suis sincérement affligé! J'avais pour M. de Sens une estime!... une vénération!... Et, il est exilé sans doute?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Non, M. le Garde des Sceaux, non, il ne l'est point. Je m'empresse à mettre votre ame à l'aise. Le Roi est bon; il en a moins coûté à son cœur de croire que M. de Sens s'était trompé, que de présumer seulement qu'il ait eu l'intention de le tromper.

Il

Il renvoie son Ministre, parce qu'il est persuadé que le bien de son Peuple l'exige ; mais il comble de bienfaits M. l'Archevêque... Le Chapeau de Cardinal pour lui... Son neveu nommé Coadjuteur...

LE GARDE DES SCEAUX, *avec dépit.*

Le Chapeau de Cardinal ! Mais, mais, en êtes-vous bien sûr, M. le Comte ?... Comment, la Reine ?...

LE COMTE DE MONTMORIN.

La Reine sait tout. Elle est prévenue que, par des menées odieuses, on a tenté de lui ravir l'amour & la vénération des Français : mais cette généreuse Princesse, à l'exemple de son auguste Epoux, se plaît à se dissimuler l'auteur de cet artifice coupable ; & un trait, digne d'elle, est seul capable de lui réconcilier le cœur de tous ses sujets, un trait au-dessus de tout éloge (jugez-en vous-même, M. le Garde des Sceaux) : Cette Princesse, qui connaît la haine que tout le monde a pour l'Archevêque de Sens, craignant que le Peuple, dans le délire où va le plonger le renvoi d'un Ministre qu'il abhorre...

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eh bien, M. le Garde des Sceaux, la Reine, pour sauver M. l'Archevêque de toutes les avanies que le Public prépare à cet Ex-Ministre, a obtenu du Roi qu'il pût aller à Rome prendre le Chapeau. Pendant son absence les esprits se calmeront ; & au bout de quelques mois, il reparaîtra paisiblement à la Cour, où la pourpre romaine ne tardera pas à effacer les torts apparens ou effectifs de l'Archevêque de Sens.

LE GARDE DES SCEAUX.

(*à part.*) J'enrage ! (*haut.*) M. le Comte, pardon si je vous quitte ; j'entre chez le Roi ; j'ai un nouvel Arrêt à solliciter en faveur de mes Grands Bailliages, & les ordres du Roi à prendre (*il montre*

les Députés) contre des perturbateurs du repos public, des révoltés.....

LE COMTE DE MONTMORIN.

(*avec indignation.*)

C'en eſt trop !.... N'allez pas plus loin, M. de Lamoignon; le Roi m'a chargé de vous demander les Sceaux ſur-le-champ : il vous défend de vous préſenter devant lui. Son indulgence s'eſt épuiſée en faveur d'un Miniſtre, votre complice peut-être, mais moins coupable que vous. La Reine elle-même, malgré la bonté de ſon cœur, n'a pas daigné devenir votre appui. Il eſt tems, enfin, qu'une Nation reſpectable ſe réconcilie avec le meilleur des Monarques. Sa Majeſté vous ordonne de vous retirer à Bâville. (*A Dagoult.*) Dagoult, vous avez entendu l'ordre du Roi, c'eſt vous qu'il charge de l'exécuter.

LE GARDE DES SCEAUX *tombe dans un fauteuil.*

Quel coup de foudre !

DAGOULT, *ayant quitté le Chevalier de Guer, dont il s'était ſaiſi précédemment par l'ordre du Garde des Sceaux.*

Allons, Monſeigneur, point de faibleſſe. Nous dinerons à Bâville tout comme ici... M. d'Epréméſnil y ſera peut-être.... Monſeigneur, le *trio* ſerait plaiſant !

LE GARDE DES SCEAUX.

Suis-je aſſez humilié !...

(*Il tombe dans une eſpèce d'aſſoupiſſement léthargique.*)

LE COMTE DE MONTMORIN, *aux Députés.*

Vous, Meſſieurs, portez dans vos Provinces la conſolation & la paix ; annoncez au Peuple la clémence du Roi & ſa juſtice. A ſa voix, la Nation va s'aſſembler, les Lois ſe réveilleront ; la conſtitution s'affermira ; les abus diſparaîtront ; la confiance va

renaître de toute part ; enfin, l'Empire le plus puissant de la terre deviendra aussi le plus fortuné. (*à Madame d'Éprémesnil.*) Madame, la justice du Roi est enfin éclairée. (*Il lui remet un papier cacheté.*) Voici la liberté de votre époux.

LE CHEVALIER DE GUER, Madame D'EPRÉMESNIL & ses deux Filles, *avec l'expression de la reconnaissance.*

Ah, dites-lui, Monsieur, que la France entière est à ses genoux !

(*Le Comte de Montmorin rentre chez le Roi.*)

SCENE VIII & dernière.

LE GARDE DES SCEAUX, LES DÉPUTÉS, Madame D'EPRÉMESNIL & ses deux Filles.

(ALBERT, PIÉPAPE, l'Abbé MAURI & les autres Esclaves sortent pendant cette Scène, en insultant, par des gestes de mépris, l'idole qu'ils viennent d'encenser. DAGOULT seul reste, les yeux fixés sur sa nouvelle proie.)

LE GARDE DES SCEAUX. *Il est toujours assis dans son fauteuil, & paraît se réveiller d'un long sommeil.*

Où suis-je ? Quels objets m'environnent ! dans quels lieux m'a-t-on transporté ! quelles ténèbres épouvantables, & quel silence effrayant ! Je m'efforce en vain de rappeler mes idées : j'étais n'a guère assis sur un trône d'or, & je marchais sur la foule de mes ennemis renversés. Mais un bruit affreux vient frapper mon oreille ! Un bruit de verroux & de chaînes ! A la lueur des flambeaux qui m'éclai-

rent, j'entrevois un cachot ; des ſatellites ! Pour qui ſont ces fers que vous apportez ? Pour moi ! Vous en chargez mes mains ! Vous me garrottez comme un vil criminel ! Vous me forcez de vous ſuivre ! Ah, la lumière m'eſt rendue ! Une foule curieuſe s'empreſſe ſur mes pas ! Tous les yeux me lancent la foudre, & des cris de malédiction retentiſſent autour de moi ! Où me conduiſez-vous ? Dieux ! je reconnais ces voûtes auguſtes..... Je n'irai pas, cruels ! vous me faites marcher ſur des ſerpens ! Mais on m'entraîne, on m'enlève. O terre, engloutis l'infortuné Lamoignon ! Me voici devant le Tribunal redoutable que j'ai profané ſi long-tems. Je les vois tous, tous : les voilà. Voilà d'Aligre, d'Ormeſſon, Bochard, de Gourgues ! Eh bien, que voulez-vous de moi ? Etes-vous aſſemblés pour me juger ? Grace, grace ! je l'implore à genoux, & je confeſſe mes crimes. (*Il ſe jette à genoux.*) L'orgueil & la haîne m'ont égaré ; je vous abhorrais, j'ai trompé le Roi, j'ai renverſé les Lois, j'ai perdu la Nation pour vous écraſer. Protégez-moi, vous, du moins, qui fûtes mes amis ! d'Outremont, Glatigny, Paſquier ! Mais vous détournez les yeux ! vous m'abandonnez ! Eh bien, mon courage me reſte ! (*Il ſe relève.*) Lamoignon à vos pieds ! quelle infâmie ! Je ſaurai braver vos fureurs. Je ne mourrai pas ſans avoir ſignalé ma vengeance. Je romprai mes fers : je me jeterai ſur vous comme un lion rugiſſant ; je veux briſer vos têtes & déchirer vos entrailles. *Tiens, tiens*, de Gourgues, *voilà le coup que je t'ai réſervé !* (*Il retombe.*) Mais je ſuccombe : toutes mes forces m'abandonnent. Un friſſon mortel..... Je..... Ha !... ha !... ha !... (*Il ne jette plus que des cris inarticulés, ſa voix s'éteint, ſa gorge s'enfle, il reſpire à peine... il meurt.*)

LE CHEVALIER DE GUER.

Trône de Louis XII & de Henri IV, tu ne

ſeras pas ébranlé! Amis, allons mettre aux pieds du Roi nos hommages, nos vœux & nos ſermens.

(*On baiſſe la toile.*)

FIN.

P. S. Toute merveilleuſe que ſoit la Comédie que nous préſentons au Public, nous ne pouvons diſſimuler que les gens d'un goût difficile pourront y trouver quelques défauts. Nous aurions d'excellentes choſes à dire à l'appui de l'Ouvrage, & même en faveur des fautes apparentes qu'on pourrait y remarquer; mais le tems nous preſſe. Cette Comédie eſt attendue avec impatience; ainſi, nous nous bornerons à tranſcrire ici une Lettre que nous avons reçue du charmant Abbé qui en eſt l'Auteur.

LETTRE de l'Abbé DE *VERMOND aux Editeurs.*

Paris, 23 Août 1788.

« En vérité, Meſſieurs, il faut que vous m'ayez furieuſement enivré avec vos éloges, pour que je me ſois décidé » à mettre mon Drame au jour. J'entends déjà bourdonner » autour de moi un eſſaim de *connaiſſeurs* de profeſſion; ſe » récrier contre l'Auteur, diſſéquer l'Ouvrage du pauvre » *Vermond.* Croyez-vous, par exemple, que l'Abbé *Morellet* » & l'Abbé *Mauri*, qui, en leur qualité d'Académiciens, & » d'Académiciens de l'Académie Françaiſe, doivent s'y connaître, me paſſeront les trois Unités ſacrifiées, ou à-peu-» près; la longueur de quelques Scènes, où on *les fait agir* » *& parler plus qu'ils ne l'auraient voulu*; la durée des » entr'Actes, &c., &c., &c.? Et votre Lamoignon, qui con-» naît & reſpecte ſon Molière comme ſon Code!... Oh, » c'eſt votre M. de Lamoignon qui me fait trembler, moi! » Que dira-t-il de voir les lois théâtrales ſacrifiées, & point » de perſonnage en ſcène qui ſoit en oppoſition avec lui? Que

» dira-t-il du dialogue avec le cousin Maupeou? du monologue
» de la fin, & du dénouement anticipé, dans lequel on le
» fait mourir dans les bras de Dagoult?.....

» Et la plaisanterie d'aller tout exprès à Bâville faire im-
» primer la *Cour Plénière*, sur la même presse qui a servi à
» la *Correspondance*?... Messieurs, Messieurs, tout cela de-
» viendra tragique! je vous gage l'Abbaye que me vaudra
» ma Pièce, que le Lamoignon se piquera au jeu, & qu'il
» fera faire de ma Comédie une Critique aussi en règle que
» celle du Cid: gare encore qu'il n'en persécute les Editeurs
» avec plus d'acharnement que le Richelieu n'a tourmenté
» Corneille! Pour moi, je suis fort tranquille: je dirai au
» bon Lamoignon que je n'ai aucune part à tout ceci. Il
» me croira, ou fera semblant de me croire; il boudera à
» son ordinaire, c'est-à-dire, il fera comme ce joueur qui,
» perdant toute sa fortune au jeu, s'arrachait les entrailles
» avec le flegme d'un Stoïcien.

» Adieu, mes amis; faites prendre lecture de ma Comédie
» aux Officiers du Bailliage de Ville-Franche; cela pourra
» les amuser.

» A propos: le pauvre Archevêque est depuis vingt-quatre
» heures entre deux étaux; on assure que c'est Lundi qu'il
» fait le *saut périlleux*. Vous verrez qu'il s'en tirera mieux
» que Sancho-Pança du château de la Comtesse. Je suis bien-
» aise, au surplus, de l'avoir ménagé dans mon dénoûment:
» *Je n'aime pas battre les gens à terre.* — Me croirez-vous
» une autre fois?... Eh bien! quand je vous l'ai dit, que
» Lamoignon ne ferait retraite que le dernier!... Rappelez-
» vous de la Fable du bon LA FONTAINE, que je vous citai
» l'autre jour chez la Comtesse de ***.

Nonobstant la légereté
A ses pareils si naturelle,
Ses Confrères les beaux esprits
Firent tant, que le *Chef de cette République*,
Par *raison* ou par *politique*,
Décampa bientôt du Logis.